

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS SUR LES COÛTS SOCIAUX, LE STATUT ET LA GESTION DES GROUPES DE POPULATION DES COMPLEXES SUCRIERS

MAITRE D'OUVRAGE :

Monsieur l'Ordonnateur National Suppléant du
Fonds Européen de Développement

Usine Ferké 1



MAITRE D'ŒUVRE :

Ministère de l'Agriculture – Direction Générale
de la Planification du Contrôle des Projets et des
Statistiques (DGPPS)

RAPPORT FINAL ZUENOULA

« Ce rapport est financé par la Commission Européenne et est présenté par le Cabinet de Consultants Associés CY (CCA-CY) pour le Minagri, la Cellule de coordination de la coopération CI-UE et la Commission Européenne. Il ne reflète pas nécessairement l'opinion du Minagri, de la Cellule de coordination de la coopération CI-UE ou de la Commission Européenne ».



DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS SUR LES COUTS SOCIAUX, LE STATUT ET LA GESTION DES GROUPES DE POPULATION DES COMPLEXES SUCRIERS

Novembre 2010

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES PHOTOS	5
LISTE DES CARTES.....	5
LISTE DES ABREVIATIONS	6
RESUME EXECUTIF.....	7
INTRODUCTION	9
I- CARACTERISTIQUES FONCIERES ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES COMPLEXES.....	10
I.1. CARACTERISTIQUES FONCIERES DU COMPLEXE DE ZUENOULA.....	11
<i>I.2 Mode d'occupation des terres sur le patrimoine foncier du complexe</i>	12
I.3- CARACTERISTIQUES SOCIO-HISTORIQUES ET DEMOGRAPHIQUES	12
<i>I.3.1- Historique du peuplement du complexe.....</i>	12
<i>I.3.2- Nombre de ménages et d'habitants vivant sur le complexe</i>	13
<i>I.3.3- Structure de la population par âge et par sexe.....</i>	14
<i>I.3.4- Structure de la population par ethnie, nationalité et religion.....</i>	15
<i>I.3.5- Structure de la population selon le niveau d'instruction des chefs de ménage.....</i>	16
<i>I.3.6- Structure de la population selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ménage</i>	17
II - ORGANISATION ET MODE DE GESTION DES GROUPES SOCIAUX.....	19
III - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DU COMPLEXE DE ZUENOULA.....	20
III.1- IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU COMPLEXE	20
III.2- AUTRES ACTIVITES AGRICOLES SUR LE COMPLEXE	21
III.3- AUTRES ACTIVITES ECONOMIQUES	21
IV- INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX	23
IV.1- TYPE D'INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX OFFERTS.....	23
IV.2- HABITAT.....	23
IV.3 – CONSOMMATION EN EAU ET EN ELECTRICITE.....	27
IV.4- ASSAINISSEMENT ET HYGIENE	29
<i>IV.5 - Infrastructures routières</i>	30
V. SITUATION DE L'ECOLE ET DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES.....	31
VI- COUVERTURE SANITAIRE ET INFRASTRUCTURES SOCIO-MEDICALES.....	35
VI.1- LE CENTRE DE SANTE DU COMPLEXE DE ZUENOULA.....	35
VI.2- ETAT DES INFRASTRUCTURES ET BESOINS EN REHABILITATION	39
VII- EVALUATION ET GESTION DES COUTS SOCIAUX.....	40
VII.1- PRINCIPE DE CALCUL DES COUTS SOCIAUX	40
VII.2- TYPOLOGIE DES COUTS CONSIDERES DANS LE CALCUL DES COUTS SOCIAUX.....	42
VII.3- VALORISATION DES DIFFERENTS POSTES DE COUT	44
VII.4 MODE DE GESTION ACTUELLE DES COUTS SOCIAUX	47
VII.5- FORCES ET FAIBLESSES DU MODE DE GESTION ACTUEL DES COUTS SOCIAUX	48
VIII- ANALYSE DES CONTRAINTES ET BESOINS SOCIAUX DES POPULATIONS	49
VIII.1- ANALYSE DES CONTRAINTES COLLECTIVES	49
VIII.2- ANALYSE DES CONTRAINTES SPECIFIQUES	50
<i>VIII.2.1- Contraintes liées aux jeunes</i>	50
<i>VIII.2.2- Contraintes liées aux femmes</i>	50
<i>VIII.2.3- Contraintes liées aux adultes.....</i>	50
VIII.3. ANALYSE DES BESOINS COLLECTIFS	50
VIII.4- ANALYSE DES BESOINS SPECIFIQUES.....	51
<i>VIII.4.1- Besoins relatifs aux jeunes.....</i>	51

VIII.4.2- Besoins spécifiques aux femmes	51
VIII.4.3- Besoins liés aux adultes.....	51
IX- RECOMMANDATIONS.....	52
RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES AUX CONSORTIUMS DES SUCRIERS.....	53
RECOMMANDATIONS A L'ETAT ET CONSEILS GENERAUX.....	58
BIBLIOGRAPHIE.....	61
ANNEXES	62

Liste des tableaux

Tableau 1: Evolution de l'effectif des travailleurs temporaires.....	13
Tableau 2 : Répartition de la population selon la localisation sur le complexe.....	14
Tableau 3 : Répartition de la population selon l'âge et sexe	14
Tableau 4 : Taille moyenne du ménage et population selon la catégorie socioprofessionnelle	17
Tableau 5 : Répartition des ménages dénombrés selon la catégorie socioprofessionnelle.....	18
Tableau 6 : Activités principales exercées par les CM non employés du complexe	21
Tableau 7 : Récapitulatif de l'habitat.....	25
Tableau 8 : Commodités des habitats	25
Tableau 9 : Infrastructures routières	30
Tableau 10 : Infrastructures éducatives et services offerts	32
Tableau 11 : Infrastructures éducatives et capacités d'accueil	33
Tableau 12 : population soignée par le Centre Médico-social du complexe de Zuenoula de 2006 à 2009.....	36
Tableau 13 : Couverture en Etablissement sanitaire primaire (EPS).....	36
Tableau 14 : Ratios de couverture médicale en Côte d'Ivoire	37
Tableau 15 : Infrastructures sanitaires et capacités d'accueil	38
Tableau 17 : Synthèse des coûts sociaux	46
Tableau 18: Mode de gestion actuel des coûts sociaux supportés par SUCRIVOIRE à Zuenoula	47
Tableau 19: Forces et faiblesses du mode de gestion des coûts sociaux à Zuenoula	48
Tableau 20 : Matrice de priorités au niveau collectif	49
Tableau 21 : Répartition de la population sur le Complexe	67

Liste des Graphiques

Graphique 1: Effectif moyen des travailleurs temporaires	13
Graphique 2 : Pyramide des âges de la population du complexe sucrier de Zuenoula.....	15
Graphique 3 : Répartition de la population selon l'ethnie et la nationalité	16
Graphique 4 : Répartition de la population selon la religion	16
Graphique 5: Répartition de la population selon le niveau d'instruction des CM.....	16
Graphique 6 : Population soignée par le centre Médico-social du complexe de Zuenoula (2006-2009)	36
Graphique 7 : Répartition des coûts sociaux supportés par le complexe.....	46

Liste des photos

Photo 1 : Maisons construites par les populations à BASSABOUGOU (SATY) et Dragage Villa 4 à 5 pièces à ROLANDFLA.....	24
Photo 2 : Maisons en bande de 2 à 3 pièces GOHFLA	24
Photo 3 : Branchements anarchiques à SATY	29
Photo 4 : Ordures jetées sans traitement à Dragage.....	29
Photo 5 : Latrines modernes hors des maisons (Cité Gohfla).....	30
Photo 6 : des écoles du complexe	34
Photo 7 : la cantine scolaire de GOFLA	34
Photo 8 : Infirmerie privée à GOFLA.....	39

Liste des cartes

Carte 1 : Situation géographique du complexe sucrier de Zuenoula	10
Carte 2 : Occupation du sol au complexe sucrier de Zuenoula	11
Carte 3 : Nombre de ménages par quartier sur le complexe sucrier de Zuenoula	19
Carte 4 : Equipements socio-collectifs du complexe sucrier de Zuénoula	23
Carte 5 : Typologie de l'habitat du complexe sucrier de Zuénoula.....	27

Liste des abréviations

ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ARV	Antirétroviraux
CANVI	Coopérative de Canne Villageoise
CCO	Cadre de Concertation et d'Orientation
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDV	Conseil et Dépistage Volontaire
CM	Chef de Ménage
CNO	Centre Nord-Ouest
COCAMAZUE	Coopérative de Canne de la Marahoué de Zuenoula
COCANRO	Coopérative de Canne de Rolandfla
COGES	Comite de Gestion
COJEACANVI	Coopérative des Jeunes Exploitants de Canne Villageoise
CRA	Comite de Réflexion et d'Actions
DD	Direction Départementale de l'Agriculture
DR	Direction Régionale de l'Agriculture
DRH	Direction des Ressources Humaines
GPS	Geographic Positioning System
ISS	Interviews Semi- structurées
MARP	Méthode Active de Recherche Participative
PIB	Produit Intérieur Brut
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SPSS 12.0	Statistic Package of Social Science version 12.0

RESUME EXECUTIF

L'industrie sucrière a été créée au début des années 70 avec six (6) complexes agro-industriels d'une capacité globale de production de 300 000 tonnes de sucre par an. Depuis sa création, le secteur n'a jamais été très performant. Actuellement, seuls quatre (04) des six (06) complexes fonctionnent. Pour donner au secteur un nouveau souffle, l'Etat de Côte d'Ivoire procède en 1997 à sa privatisation.

Cependant, l'impulsion donnée par cette nouvelle politique sera très tôt interrompue par la crise sociopolitique depuis 2002. On assiste aujourd'hui à une dynamique de l'environnement démographique, social, économique et de l'espace foncier des complexes sucriers. Cette dynamique est créée par un surplus de populations venu s'installé sur le complexe à la recherche d'un mieux être. Ce surpeuplement est lié à l'histoire de création des complexes dans les années 1974.

D'autre part, pour loger son personnel et selon les besoins de l'entreprise en matière de main d'œuvre des habitats ont été construits.

A Zuenoula, nous dénombrons 2803 ménages répartis dans 5 quartiers identifiés sur le patrimoine foncier du complexe. Avec une moyenne d'environ 4 (3,88) individus par ménage, le dénombrement montre qu'il y a environ 10885 personnes qui résident sur le complexe.

A Zuenoula, la plupart des chefs de ménages dénombrés sur les complexes de SUCRIVOIRE (77,45%) ne sont pas des employés permanents du complexe. Cette catégorie regroupe des retraités, des travailleurs occasionnels, des planteurs villageois de canne à sucre, des artisans, des commerçants.

Ce chiffre met en exergue la problématique des coûts sociaux sur les complexes dans la mesure où pour des raisons diverses (retraite, recherche de mieux être, recherche d'opportunité, etc.), des personnes qui ne travaillent pas à la SUCRIVOIRE y vivent et bénéficient gratuitement des services de base (l'électricité, l'eau et autres services).

En matière d'assainissement et d'hygiène, la plupart des ménages dans les quartiers (DRAGAGE et SATY), les ménages jettent les ordures dans un dépotoir « à ciel ouvert » sans aucun traitement. Les dépotoirs sont à des endroits fixes, selon la disponibilité de l'espace autour de l'habitation.

En revanche, dans les cités de ROLANDFLA, Camp Mauricien et GOFLA, les ménages disposent de poubelles à ordures qui sont régulièrement collectées et déversées. Cependant, il n'existe aucun système de gestion des eaux usées. L'eau de canalisation va au fleuve de la Marahoué et les eaux usées sont directement évacuées dans les environs des habitations ce qui constitue une source de pollution.

La majorité des ménages (2 ménages sur 3) ne disposent pas de latrines modernes. A DRAGAGE et SATY, la plupart des habitants défèquent à l'air libre (dans les plantations de cannes) en raison de l'état de délabrement des latrines traditionnelles dont ils disposent.

En ce qui concerne les infrastructures scolaires, le complexe sucrier de Zuenoula dispose au total de 45 salles de classe pour 2104 élèves encadrés par 51 enseignants.

Le ratio nombre d'élèves/classe est de 47/classe, sensiblement égal à l'ensemble national qui est de 46. Quant au ratio nombre d'élèves/enseignant, il est de 41/1. (Tableau de bord social, 2001 & 2004).

Malgré ces efforts consentis par les responsables du complexe, l'enquête de terrain révèle, une insuffisance d'infrastructures éducatives de matériels didactiques, une dégradation des salles de classes, sanitaires impraticables et une absence de cantines scolaires à part celle de GOFLA.

Au niveau de la couverture sanitaire, le centre de santé du complexe sucrier de Zuenoula apporte un complément très appréciable en matière de couverture sanitaire.

Pour l'année 2008, SUCRIVOIRE a supporté 1 087 675 000 de FCFA comme coûts sociaux. 66,68% de ces coûts sont liés Coûts liés à la politique sociale de l'entreprise et 33,32% à l'immobilisme de l'Etat.

INTRODUCTION

L'industrie du sucre est installée dans la zone Nord de la Côte d'Ivoire et est constituée de quatre complexes appartenant à deux groupes privés, SUCAF et SUCRIVOIRE dans lesquels l'Etat ivoirien reste actionnaire minoritaire.

Ce secteur mis en place dans un souci de diversification de la production agro-industrielle d'une part, d'autosuffisance du pays en sucre et d'aménagement de territoire pour tenir compte des disparités entre les zones de forêt et celles de savane d'autre part, est aujourd'hui confronté à de nombreuses difficultés qui ne lui permettent pas d'atteindre les objectifs à l'origine de sa mission.

Pour donner au secteur un nouveau souffle, l'Etat de Côte d'Ivoire procède en 1997 à sa privatisation. Cependant l'impulsion donnée par cette nouvelle politique sera interrompue par la crise armée de 2002.

L'outil de production est vieillissant et une série de freins à la productivité ont été identifiés. Les plantations villageoises représentent seulement 10 à 15% de la superficie de canne cultivée.

Les planteurs sont insuffisamment organisés et maîtrisent mal les itinéraires techniques.

L'état de l'environnement actuel des complexes est caractérisé par une évolution démographique inconsidérée et une extension accélérée et non maîtrisée des charges sociales et économiques inhérentes à des coûts sociaux directs et indirects qui affectent la compétitivité du sucre ivoirien.

Cette situation entraîne un impact négatif sur le milieu humain, physique et économique des complexes et sur leurs objectifs principaux qui sont :

- Constituer un pôle de développement socioéconomique,
- Lutter contre l'exode des populations

Ce constat nécessite d'une part un état des lieux qui permet d'évaluer les coûts sociaux générés par ce nouvel environnement et d'autre part, de faire un diagnostic exhaustif de la situation démographique économique et infrastructurelle en vue de formuler des propositions.

Ce présent rapport est structuré comme suit :

- I- CARACTERISTIQUES PHYSIQUE ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DU COMPLEXE
- II- ORGANISATION ET MODE DE GESTION DES GROUPES SOCIAUX
- III- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DU COMPLEXE
- IV- INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX
- V- SITUATION DE L'ECOLE ET DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES
- VI - COUVERTURE SANITAIRE ET INFRASTRUCTURES SOCIO-MEDICALES

VII- EVALUATION ET GESTION DES COUTS SOCIAUX

VIII- ANALYSE DES CONTRAINTES ET BESOINS SOCIAUX DES POPULATIONS

IX- RECOMMANDATIONS

I- CARACTERISTIQUES FONCIERES ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES COMPLEXES

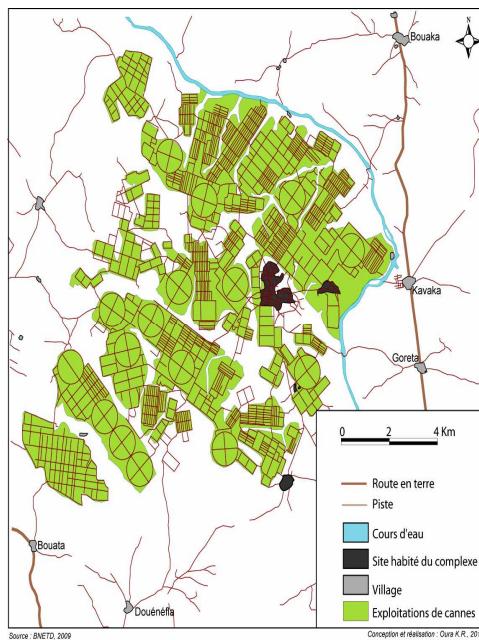
Le complexe de Zuenoula est situé à 25 km de la ville de Zuenoula, à 90 km de Bouafle et à 380 km d'Abidjan. Ses coordonnées géographiques sont : 7°35'58.61 N et 6°08'24.30 N, et s'étend sur un domaine foncier de 11 747 ha, cédé par l'Etat de Côte d'Ivoire sous forme de bail emphytéotique.

Le complexe est limité par quatre tribus de l'éthnie Gouro :

- au Nord Est par la tribu MESS qui compte 13 villages dont Kabaka et Duanoufia ;
- au Nord Ouest par la tribu YANAGON qui compte 17 villages dont Douonefia, Sehizra et Bouata ;
- au Sud Ouest par la tribu BOUENOU qui compte 4 villages dont Beziaka ;
- au Sud par la tribu YASSOUA qui compte de villages dont Klazra.

Pour un souci d'irrigation des exploitations de canne, le complexe a été installé précisément en bordure du fleuve Bandama (carte 1).

Carte 1 : Situation géographique du complexe sucrier de Zuenoula



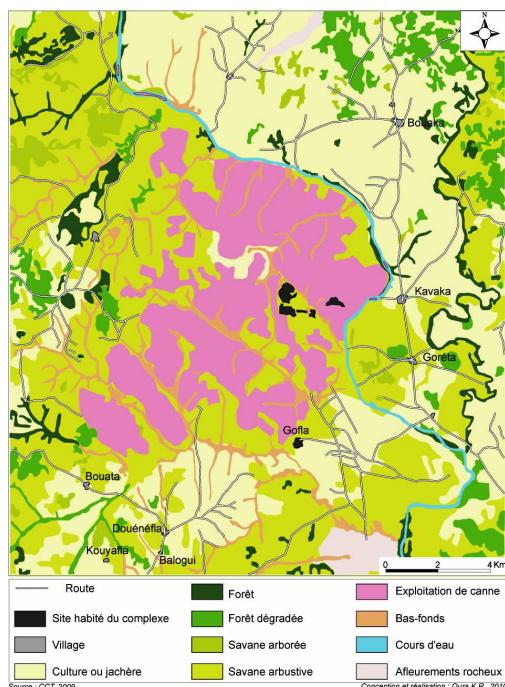
I.1. Caractéristiques foncières du complexe de Zuenoula

Le complexe sucrier SUCRIVOIRE (Zuenoula), occupe une superficie de 5000 ha sur un total de 11.747 ha dont il dispose. L'occupation s'est opérée sans heurts avec les villages environnants.

La superficie exploitée comporte des parcelles de canne, une usine de transformation de la canne, des bureaux administratifs, des habitations, des infrastructures (écoles, centre de santé, marché et routes).

Toutes les terres qui constituent le périmètre foncier cédé par l'Etat à SUCRIVOIRE constituent la propriété exclusive du complexe. Elle utilise ses terres en fonction de ses besoins de production.

Carte 2 : Occupation du sol au complexe sucrier de Zuenoula



Cette carte, fait apparaître une nette domination des jachères et des cultures aux alentours des exploitations industrielles de cannes. Il n'existe que quelques lambeaux de forêts dégradés sur l'espace que nous présente la carte n°2. Seule la partie ouest semble avoir échappé à l'action de l'homme.

En effet, la quasi-totalité de l'espace périphérique du complexe sucrier fait l'objet d'une forte activité agricole par les populations des villages environnants.

I.2 Mode d'occupation des terres sur le patrimoine foncier du complexe

Toutes les populations vivant sur le complexe ne travaillent pas en tant qu'employés permanents. Certains cultivent les terres non mises en valeur par le complexe. C'est le cas du village de LAHIBIZANFLA qui existe par la volonté de Sucrivoire. Celle-ci, dans sa politique managériale, permet à cette population qui constitue pour elle un vivier en termes de main d'œuvre de pratiquer des activités sans grande incidence sur ses terres. Ce sont essentiellement des cultures vivrières (Carte 2). Toutefois, ces populations sont conscientes du fait que les terres qu'elles exploitent à des fins agricoles sont la propriété privée exclusive du complexe. Aussi peut-elle en disposer à tout moment sans préavis ni dédommagement. Par conséquent, il n'existe pas de conflits fonciers dans la zone.

I.3- Caractéristiques socio-historiques et démographiques

I.3.1- Historique du peuplement du complexe

Deux facteurs permettent de retracer l'historique du peuplement du complexe sucrier de Zuenoula : le besoin en main-d'œuvre nombreuse du complexe et la gratuité des services de base.

La SODESUCRE s'est contentée à partir de 1978 d'une main-d'œuvre locale composée principalement des populations Gouro du département de Zuénoula. Mais, les travailleurs autochtones ne supportant pas la pénibilité des travaux, surtout ceux relatifs à la coupe de canne, les responsables de la SODESUCRE se sont vus dans l'obligation de solliciter la main d'œuvre allochtone et expatriée provenant essentiellement du nord du pays et du Burkina Faso. Cette décision fut prise à partir des années 1980 pendant la campagne sucrière qui s'étend sur une période de six (6) mois (novembre à avril). A la fin de la campagne, la majorité de la main d'œuvre expatriée est restée sur place avec sa famille pour bénéficier de la gratuité des services de base (Eau, électricité).

Dès sa création, l'Ex- SODESUCRE, a créé un climat favorable au maintien de ses travailleurs et de leurs familles sur les complexes en fournissant gratuitement les services de base à tous ses habitants (eau, électricité, santé et éducation). Cette fut étendue aux opérateurs économiques (petits commerçants, boutiquiers, coiffeurs, couturiers, gérants de maquis, blanchisseurs, responsables d'unités de transformation, ferronniers, réparateurs d'appareils électroménagers) agents de santé, enseignants installés sur le périmètre foncier du complexe. Cette politique de gratuité de ces services de base est poursuivie par SUCRIVOIRE.

En plus de ces facteurs, la relative sécurité des personnes et des biens sur le complexe liée à la présence des forces impartiales est également une raison du peuplement massif du complexe de Zuénoula. Ces populations se sont installées et y ont développé des activités économiques.

I.3.2- Nombre de ménages et d'habitants vivant sur le complexe

Le complexe sucrier de Zuenoula compte au mois de septembre 2009, 276 employés permanents selon le fichier de la DRH de SUCRIVOIRE. Ils se répartissent comme suit :

- 24 cadres ;
- 67 agents de maîtrise ;
- 111 ouvriers spécialisés ;
- 74 employés (personnel d'exécution).

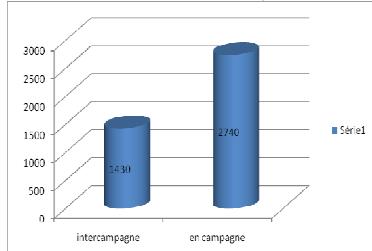
Le nombre d'employés temporaires et saisonniers varie en fonction de l'intensité du travail sur le complexe. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des effectifs d'employés temporaires et saisonniers de 2006 à 2009.

Tableau 1: Evolution de l'effectif des travailleurs temporaires

Années	2006	2007	2008	2009	MOYENNE
CAMPAGNE (1)	2 828	2 715	2 819	2 586	2 737
INTER-CAMPAGNE (2)	1 323	995	1 652	1 744	1 429
Rapport (2) / (1)	47%	37%	59%	67%	52%

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Graphique 1: Effectif moyen des travailleurs temporaires



Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

L'effectif des employés temporaires varie quasiment du simple au double de l'inter-campagne à la campagne. En inter-campagne, l'effectif des temporaires représente cinq (5) fois celui du personnel permanent. L'Administration du complexe gère environ 1 700 et 3 000 travailleurs respectivement en inter-campagne et en période de campagne.

La phase de collecte des données qui s'est déroulée durant l'inter-campagne, a permis de dénombrer **2 803 ménages** répartis dans 5 quartiers identifiés sur le patrimoine foncier du complexe, avec une moyenne de **4 (3,88) individus par ménage**. Plus de 20% de ménages identifiés sont constitués d'une seule personne. Ce sont des manœuvres temporaires. Ce dénombrement montre qu'il y a **10 885 personnes** qui résident sur le complexe. En appliquant la marge d'erreur de 10 % calculée (cf. 1.8). Le nombre exact de ménages vivant en inter campagne sur le complexe sucrier de Zuenoula en Septembre 2009 est rigoureusement compris dans l'intervalle [2 523; 3 083] et la population se situe dans l'intervalle [9 796; 11 974].

Tableau 2 : Répartition de la population selon la localisation sur le complexe

Localisation (Quartiers)	Nombre de ménages	Fréquence des ménages (%)	Population totale	Fréquence de la population (%)	Taille moyenne des ménages
SATY*	1 251	44,63	5 228	48,03	4,18
DRAGAGE*	1 160	41,38	4 027	37,00	3,61
GOHFLA	322	11,49	1 324	12,16	4,11
ROLANFLA	56	2,00	241	2,21	4,30
Camp Mauricien	14	0,50	65	0,60	4,64
Total	2 803	100,00	10 885	100,00	3,88

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

* Village LAHIBIZANFLA (SATY et DRAGAGE)

Les résultats du dénombrement montrent que la majorité de la population du complexe vit dans le village de LAHIBIZANFLA (DRAGAGE et SATY), avec 2 411 ménages et 9 255 habitants. Ce qui nous donne une proportion de 8 personnes sur 10.

La maîtrise de la gestion des groupes sociaux vivant sur le complexe passe absolument par la maîtrise parfaite de la gestion de la population de ces quartiers.

I.3.3- Structure de la population par âge et par sexe

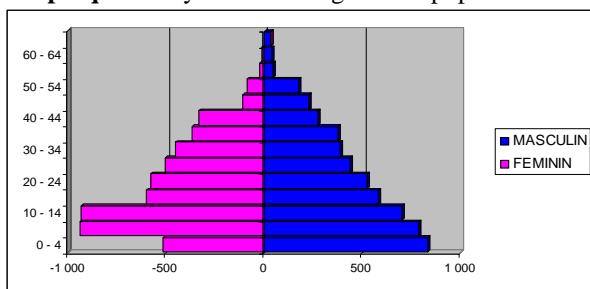
La structure par sexe et par âge des ménages résidant nous donne la configuration suivante:

Tableau 3 : Répartition de la population selon l'âge et sexe

CLASSE D'AGE	SEXÉ		Total
	MASCULIN	FEMININ	
0 - 4	15,3%	9,5%	12,4%
5 - 9	14,5%	17,2%	15,8%
10 - 14	12,9%	17,1%	15,0%
15 - 19	10,7%	11,1%	10,9%
20 - 24	9,6%	10,6%	10,1%
25 - 29	8,1%	9,2%	8,7%
30 - 34	7,1%	8,3%	7,7%
35 - 39	6,9%	6,7%	6,8%
40 - 44	5,1%	6,1%	5,6%
45 - 49	4,2%	2,0%	3,1%
50 - 54	3,2%	1,6%	2,4%
55 - 59	0,9%	0,4%	0,6%
60 - 64	0,8%	0,2%	0,5%
65 ans et plus	0,6%	0,0%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Graphique 2 : Pyramide des âges de la population du complexe sucrier de Zuenoula



Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

La pyramide nous renseigne sur un phénomène de réduction des naissances. En effet, la proportion des enfants de 0- 4 ans (12,4%) est inférieure à celles de 5- 9 ans (15,8%) et de 10-14 ans (15%).

La baisse des naissances constatée au moment de l'enquête pourrait s'expliquer par la situation de crise politico-militaire. Le faible taux de filles par rapport aux garçons de 0-4 ans ne peut s'expliquer sociologiquement ni géographiquement.

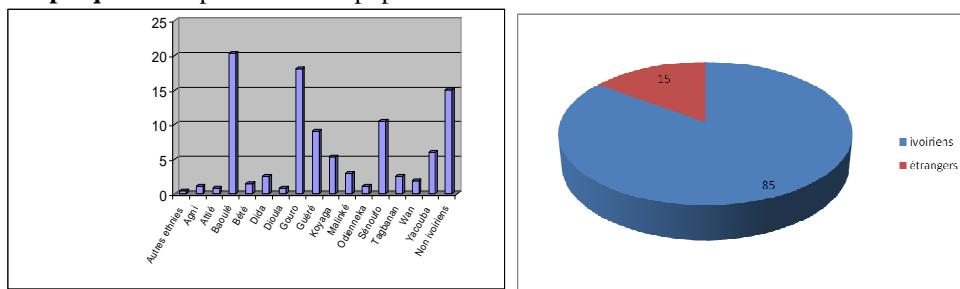
De façon générale la structure de la population est pyramidale :

- La population est jeune avec un âge moyen de 20 ans ;
- Elle est composée de 52% d'hommes et de 48% de femmes soit un rapport de masculinité de 1,08, ce qui est proche de la moyenne nationale qui est de 1 (INS, RGPH 1998).
- 43% de la population résidante (42,7% pour les garçons et 43,8% pour les filles) est composée d'enfants âgés de moins de 15 ans, cette proportion est supérieure au chiffre national (INS, RGPH 1998) qui est de 39% (37,8% pour les garçons et 39,8% pour les filles);
- La tranche d'âge des adolescents (15 à 24 ans) représente 21% de la population du complexe (20,3% chez les garçons et 21,7% chez les filles) par rapport à la moyenne nationale qui est de 19,8 % chez les garçons et 26,6% chez les filles (INS, RGPH 1998).
- La tranche d'âge des adultes actifs (25 à 54 ans) représente 34,3% de la population du complexe (34,6% chez les hommes et 33,9% chez les femmes), comparativement à la moyenne nationale (34,7 % chez les hommes et 32,1% chez les femmes) INS, RGPH 1998.
- Par contre, les adultes âgés de 55 ans et plus correspondant à l'âge de la retraite sont plutôt rares dans la population (1,4%) et sont en majorité des hommes.

1.3.4- Structure de la population par ethnie, nationalité et religion

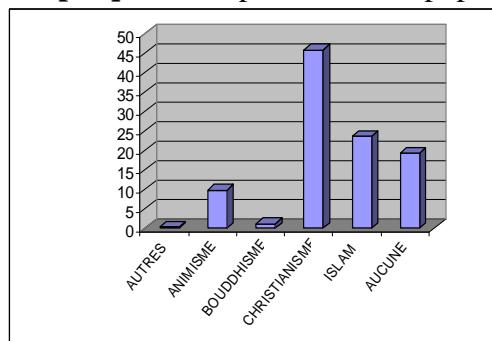
La population du complexe sucrier de Zuenoula est composée en majorité d'ivoiriens qui représentent 85% et une minorité d'étrangers (15%) originaires principalement du Burkina Faso.

Graphique 3 : Répartition de la population selon l'ethnie et la nationalité



Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Graphique 4 : Répartition de la population selon la religion

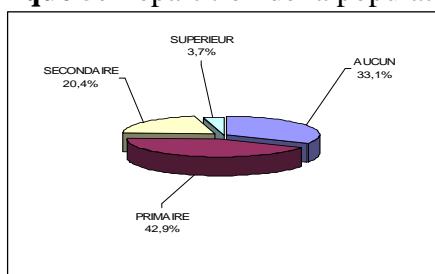


Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Les ethnies dominantes sur le complexe sont les Gouro et les Baoulé, et les religions les plus pratiquées sont le christianisme (1 personne sur 2) et l'islamisme (1 personne sur 4). Ce qui rend compte de la situation réelle de la zone qui est plutôt influencée par le christianisme.

1.3.5- Structure de la population selon le niveau d'instruction des chefs de ménage

Graphique 5: Répartition de la population selon le niveau d'instruction des CM



Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Un chef de ménage sur trois (1CM/3) vivants sur le complexe de Zuenoula n'a aucun niveau d'instruction ; 3/7 ont le niveau primaire et 1/5 le niveau secondaire. Ces taux sont en accord avec la catégorie socioprofessionnelle des ménages du complexe de ZUENOULA (40% sont des manœuvres et 35% sont des ouvriers).

1.3.6- Structure de la population selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ménage

Tableau 4 : Taille moyenne du ménage et population selon la catégorie socioprofessionnelle

CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE DU CM	NOMBRE DE MENAGES	FREQUENCE DES MENAGES (%)	POPULATION TOTALE	FREQUENCE DE LA POPULATION (%)	TAILLE MOYENNE DES MENAGES
NON EMPLOYE	1 079	38,49	4 314	39,63	4,00
MANOEUVRE	1 092	38,96	3 844	35,31	3,52
OUVRIER SPECIALISE	551	19,66	2 406	22,10	4,37
AGENT DE MAITRISE	58	2,07	237	2,18	4,09
CADRE	23	0,82	84	0,77	3,65
Total	2 803	100,00	10 885	100,00	3,88

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Dans un environnement de main d'œuvre industrielle dominée par le travail temporaire, la catégorie socioprofessionnelle est liée à la situation des ménages au moment de la phase de collecte de données. En d'autres termes, les catégories suscitées traduisent la situation professionnelle actuelle des chefs de ménages :

- Un chef de ménage « *non employé* », n'est lié par aucun contrat de travail au complexe sucrier au moment de l'étude (38,5 %) ;
- Un chef de ménage « *manœuvre* », travaille en tant que manœuvre journalier ou permanent. Il est enregistré dans la catégorie « *employé* » de la DRH (39 %) ;
- Un chef de ménage « *ouvrier spécialisé* », travaille en tant qu'ouvrier journalier ou permanent. Il est enregistré dans la catégorie « *ouvrier* » de la DRH (19,5%) ;
- Un chef de ménage « *agent de maîtrise* », est un chef de ménage qui travaille sur le complexe sucrier, au moment de l'étude, comme agent de maîtrise en CDD (Contrat à durée déterminée) ou en CDI (Contrat à durée indéterminée). Il est enregistré dans la catégorie « *agent de maîtrise* » de la DRH (2%) ;
- Un chef de ménage « *cadre* », est engagé comme cadre (1%).

Quelque soit la catégorie socioprofessionnelles du chef de ménage du complexe sucrier de Zuenoula, il existe une différence significative entre la taille moyenne des ménages de ce complexe et la moyenne nationale tant en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 8 personnes et 6 personnes selon INS/RGPH 1998), on a :

- Les ménages de « *Manœuvres* » sont de petites tailles (3,5), 20% de ces ménages sont composés d'une seule personne. Généralement, les manœuvres exerçant un travail temporaire, viennent sur le complexe sans leur famille nucléaire, « la petite famille » (conjoints et les enfants).
- Les ménages de cadres sont aussi de petites tailles (3,7). La situation de crise sociopolitique en serait l'explication. En effet, le domaine du complexe sucrier appartenait à l'ex-zone de confiance, les cadres redoutent des affrontements éventuels. Aussi, préfèrent-ils mettre leur famille à l'abri soit à Yamoussoukro, à Daloa ou à Abidjan. Cette situation serait aussi due à l'activité économique de leur conjoint(e) ou aux lieux de scolarisation de leurs enfants.

- Les ménages des ouvriers spécialisés ont une taille de quatre personnes (4,4), légèrement plus élevée que chez les manœuvres, car ces ménages vivent généralement avec leur famille sur le complexe.
- Les ménages des agents de maîtrise ont une taille de 4 personnes, ce sont généralement de jeunes couples (moins de 40 ans) avec une famille nucléaire (conjoint et enfant de moins de 10 ans), les plus âgés d'entre eux vivent la même situation que les cadres.

Tableau 5 : Répartition des ménages dénombrés selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socio-professionnelle du CM	Nombre total de CM permanents	Nombre de CM permanents Dénombrés	Nombre de CM non permanents dénombrés	Nombre total de CM travailleurs dénombrés
MANOEUVRE	74	70	1 021	1 091
OUVRIER SPECIALISE	111	101	450	551
AGENT DE MAITRISE	67	58	1	59
CADRE	24	23	0	23
Ensemble	276	252	1 472	1 744
	9,85%	9,00%	52,51%	61,51%

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

A l'issue du dénombrement, il ressort que:

- Les non employés du complexe représentant 38,49% des chefs de ménage recensés ;
- Les travailleurs temporaires du complexe sont les plus nombreux (52,51%) ;
- Les travailleurs permanents du complexe représentent seulement 9%.

Ces statistiques sur le dénombrement des ménages indiquent que la classe ouvrière est la plus dominante sur le complexe.

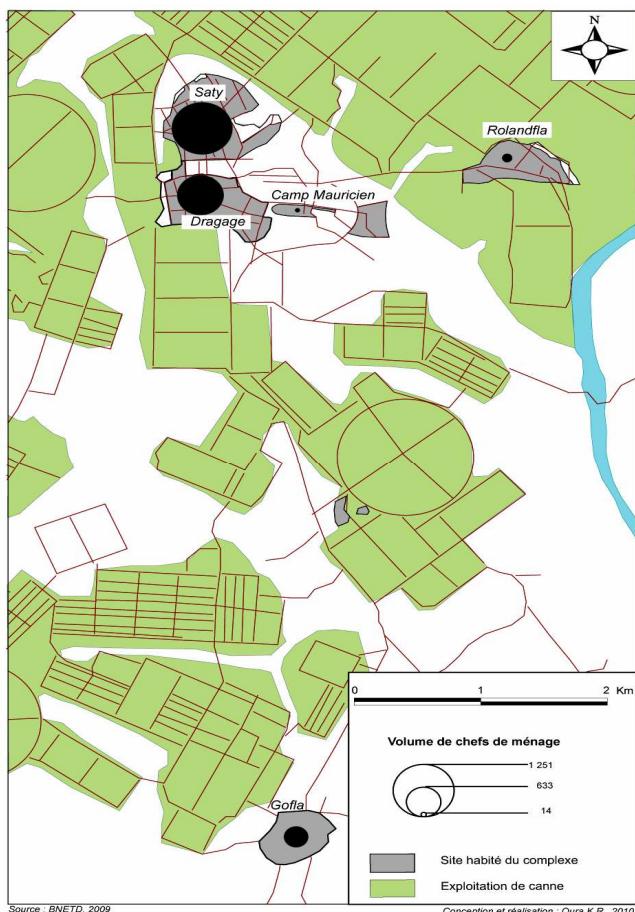
II - ORGANISATION ET MODE DE GESTION DES GROUPES SOCIAUX

La Zone habitée du complexe sucrier de Zuenoula est subdivisée en plusieurs villages. Chaque village comporte en son sein des groupes constitués à partir de variables telles que le sexe, l'âge, la religion, l'éthnie, la situation socioprofessionnelle.

Il existe une association des hommes, des femmes et des jeunes. Au-delà de ces groupes, il existe également des associations religieuses (musulmans, chrétiens), socioprofessionnelles (agents de maîtrise, cadres, manœuvres), ethniques et des groupes socioculturels.

La carte ci-dessous illustre la configuration sociale des ménages par zone d'habitation.

Carte 3 : Nombre de ménages par quartier sur le complexe sucrier de Zuenoula



III - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DU COMPLEXE DE ZUE-NOULA

III.1- Impacts socio-économiques du complexe

La Sous-préfecture de Zuenoula présente des potentialités économiques essentiellement basées sur l'agriculture. Zone de transition entre climat tropical humide et climat soudanien (entre la forêt et la savane arborée), elle bénéficie de la proximité du fleuve Marahoué. A cet effet, elle demeure un endroit propice pour les productions agro pastorales et piscicoles (cultures pérennes, cultures vivrières, pêche, élevage). Sa démographie essentiellement jeune (70% de la population selon le RGPH 98) constitue un atout considérable pour le développement de ces activités.

L'implantation d'un complexe sucrier depuis 1978 est un potentiel économique important pour la zone. En plus des services sociaux (éducation, santé, entretien des routes, etc.) qu'il offre, le complexe est le pourvoyeur principal d'emplois de la zone. Des coopératives ont été créées et leur prestation est rémunérée selon le volume de cannes livré. Il s'agit de la production de canne villageoise, menée par des groupements de producteurs regroupés au sein de coopératives qui assurent la fourniture de l'usine.

En outre, l'Agro industrie offre 287 emplois permanents et 2 000 emplois saisonniers et/ou contractuels. Le complexe paye des redevances foncières, des indemnités, des impôts et des taxes au Conseil général de Zuenoula et à l'Etat de Côte d'Ivoire.

Le développement d'activités socio-économiques en liaison avec le sucre produit à Zuenoula n'est pas à négliger. Il s'agit notamment du transport du sucre en direction des grandes villes du pays entre autres, Abidjan, Daloa, Yamoussoukro, Man, etc.

On note aussi que le développement des activités commerciales contribue à désenclaver les villages et à favoriser l'écoulement des produits agricoles.

Par ailleurs, les retombées économiques du complexe au plan sous régionale profitent aux pays limitrophes de la Côte d'Ivoire notamment le Mali et le Burkina Faso qui fournissent les 2/3 des travailleurs saisonniers.

En ce qui concerne le genre, le complexe offre des opportunités aux femmes. Certains travaux leur sont réservés dans le cycle de production de la canne comme l'accès à l'emploi salarié dans certaines activités de la production sucrière (le planting, le désherbage et le séchage). Une cinquantaine de femmes occupent des emplois qualifiés dans l'entreprise (rapport de l'évaluation environnemental et social, Juin 2009).

Cependant, l'étude révèle la forte pression démographique qui agit négativement sur les infrastructures de base et le faible niveau d'acceptabilité du complexe par les populations et les collectivités locales qui estiment ne recevoir de retombées socioéconomiques parce que les autochtones au niveau de l'emploi sont peu représentés aux complexes sucriers. Les responsables politiques et administratifs dénoncent aussi la non implication du complexe dans le milieu social du département

III.2- Autres activités agricoles sur le complexe

Le périmètre foncier du complexe sucrier est fortement sollicité pour les activités agricoles compte tenu de l'accès facile à la terre.

Les ménages agriculteurs (290, soit 27% des non employés) tirent principalement leurs revenus de la production de riz et dans une moindre mesure, la production d'igname et de manioc. Ces activités agricoles se font de manière traditionnelle sur de petites superficies (0,5 à 1 ha en général). Ces produits sont destinés à l'autoconsommation et au marché local.

L'élevage (bovins, ovins) constitue une autre activité pour les populations du complexe. On note la présence de quelques petites fermes avicoles. Le dénombrement a permis de recenser 31 chefs de ménages ayant pour activité principale l'élevage soit 2,87% des non employés.

III.3- Autres activités économiques

En dehors des activités professionnelles exercées au sein de SUCRIVOIRE, d'autres secteurs d'activité ont été recensés. (Voir tableau)

Tableau 6 : Activités principales exercées par les CM non employés du complexe

Activités principales déclarées par les CM	Effectif	Fréquence
Sans emploi	144	13,35
Agriculteurs	290	26,88
Commerçants	204	18,91
Couturiers	56	5,19
Enseignants	53	4,91
Maçons	42	3,89
Chauffeurs	37	3,43
Retraités	35	3,24
Eleveurs	31	2,87
Pêcheurs	28	2,60
Mécaniciens	22	2,04
Coiffeurs	18	1,67
Menuisiers	18	1,67
Professionnelles du sexe	16	1,48
Bouchers	11	1,02
Cordonniers	11	1,02
Plombiers	11	1,02
Chefs religieux	9	0,83
Peintres	8	0,74
Artisans	7	0,65
Blanchisseurs	5	0,46
Marabouts	4	0,37
Réparateurs d'appareils électroménagers	4	0,37

Chasseurs	3	0,28
Gérants de maquis	2	0,19
Gérants d'hôtel	2	0,19
Photographes	2	0,19
Responsables de moulins	2	0,19
Travailleurs des mines	2	0,19
Boulanger	1	0,09
Ferronnier	1	0,09
	1 079	100,00

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

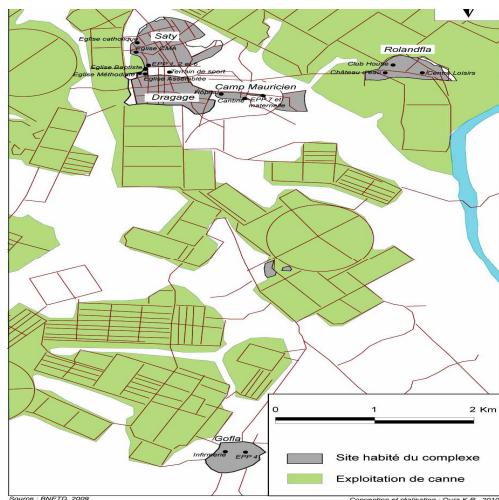
Tous ceux qui exercent ces activités économiques bénéficient de conditions d'accès gratuit aux infrastructures et services sociaux de base.

IV- INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

IV.1- Type d'infrastructures et services sociaux offerts

Le complexe sucrier de Zuenoula met à la disposition des populations résidentes plusieurs infrastructures (routières, énergétiques et hydrauliques, sanitaires, éducatives, religieuses et ludiques) et des habitats de différents standings. (Voir carte n°4)

Carte 4 : Equipements socio-collectifs du complexe sucrier de Zuenoula



IV.2- Habitat

Les habitations sur le périmètre foncier du complexe sont de quatre types (voir le récapitulatif dans le tableau suivant) :

- 1- Villas de 04 à 05 pièces pour les Directeurs et Cadres.
Bien que construits pour la plupart il y a une trentaine d'années ces bâtiments de haut standing sont pourvus de confort. Ils bénéficient régulièrement de travaux de rénovation.
- 2- Villas de 03 à 04 pièces pour les Agents de Maîtrise. Ces villas sont de moyen standing. Ils bénéficient aussi de travaux de rénovation qui leur permettent d'être décents et d'offrir un minimum de confort à leurs occupants.
- 3- Logements de 02 à 03 pièces avec la cuisine, la douche et les sanitaires construites en dehors de la maison.
A l'instar des villas de 04 à 05 pièces, ces logements bénéficient d'un minimum de confort à leurs occupants.
- 4- Les bâtiments en matériaux traditionnels construits dans les quartiers spontanés comme DRAGAGE et SATY.

En ce qui concerne les bâtiments en matériaux traditionnels, les constructions sont de deux types : les maisons en terre battue et celles en dur (briques cimentées). Ces maisons sont en majorité couvertes de tôles et quelques unes de pailles.

Elles ne comportent aucune commodité (cuisine, toilettes, tuyaux d'évacuation des eaux usées), ce qui rend leur environnement très insalubre (voir photos suivantes).

Photo 1 : Maisons construites par les populations à BASSABOUGOU (SATY) et Dragage Villa 4 à 5 pièces à ROLANDFLA



Photo 2 : Maisons en bande de 2 à 3 pièces GOHFLA



Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Tableau 7 : Récapitulatif de l'habitat

QUARTIER	Habitats construits par le complexe (ex-SODESUCRE et Administration actuelle)					Habitats construits par la population (estimation)					
	Villa 5p	Villa 4p	Appart 3p	Appart 2p	Appart 1p	Maison en dur + tôle (3p et plus)	Maison en dur + tôle (2p)	Maison en dur + tôle (1p)	Maison en banco crépi + tôle (2p et plus)	Maison en banco crépi + tôle (1p)	Autres types d'habitations spontanées
ROLANDFLA	31	26	7	2	9					3	
CAMP MAURICIEN		12	8	4	1					1	
GOFLA		14	28	69	0	1			3	3	
DRAGAGE					164	5	8	17	3 030	3170	30
SATY				1		31	4	5	6	716	10 000
AUTRES			5								
NB TOTAL	31	57	44	75	205	10	13	23	3 749	13 177	105
Coût Moyen Mensuel Par type d'habitat						20 000	8 000	5 000	8 000	4 000	2 500

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Tableau 8 : Commodités des habitats

		Type de douche	Type de WC	Mode d'évacuation des eaux usées
		1 : moderne interne 2 : moderne externe 3 : Traditionnelle externe 4 : autres à décrire	1 : moderne interne 2 : moderne externe 3 : Traditionnelle externe 4 : autres à décrire	1 : réseau d'égouts 2 : Fosses sceptiques 3 : Air libre, dans la rue 4 : autres à préciser
Habitats construits par le complexe (ex-SODESUCRE et Administration actuelle)	Villa 5p	1	1	2
	Villa 4p	1	1	2
	Appart 3p	1	1	2
	Appart 2p	2	2	2
	Appart 1p	1	1	2
Habitats construits par la population	Maison en dur + tôle (3p et plus)	2	2	
	Maison en dur + tôle (2p)			
	Maison en dur + tôle (1p)			
	Maison en banco crépi + tôle (2p et plus)	2	2	2
	Maison en banco crépi + tôle (1p)	2	2	2
	Autres types d'habitations spontanées			

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009 et juin 2010

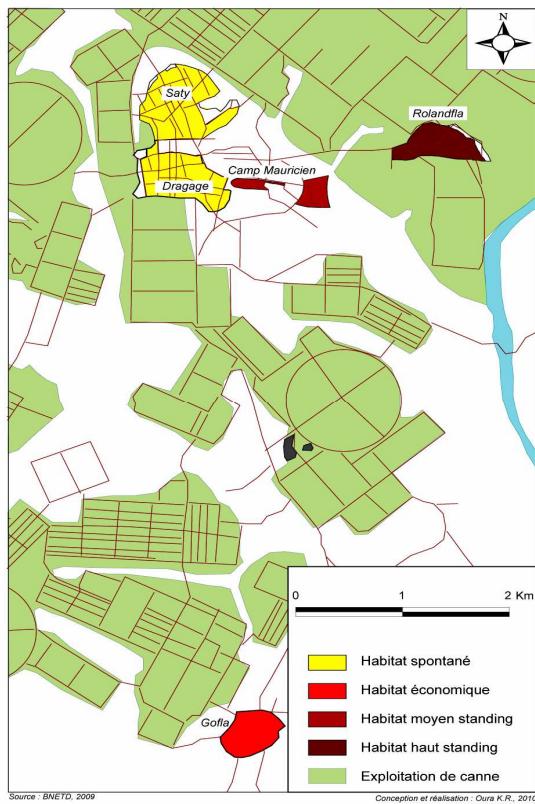
■ **Douche**

- 1 : Moderne interne : Salle de bain à l'intérieur de la maison, équipée de robinet d'eau courante avec un plancher adéquat (carreau, bien cimenté) et un système moderne d'évacuation d'eaux usées,
- 2 : Moderne externe : douche à l'extérieur de la maison, équipée de robinet d'eau courante avec un plancher adéquat (carreau, bien cimenté) et un système moderne d'évacuation d'eaux usées,
- 3 : Traditionnelle externe : douche à l'extérieur de la maison ne comportant ni de commodité ni de système d'évacuation d'eaux usées.

■ **WC**

- 1 : Moderne interne : WC à l'intérieur de la maison, équipée de vase plat ou surélevé et d'eau courante avec un plancher adéquat (carreau, bien cimenté) et un système moderne d'évacuation des excréta,
- 2 : Moderne externe : WC à l'extérieur de la maison, équipée de vase plat ou surélevé et d'eau courante avec un plancher adéquat (carreau, bien cimenté) et un système moderne d'évacuation des excréta,
- 3 : Traditionnelle externe : WC à l'extérieur de la maison, équipée d'un simple trou d'évacuation sans aucune autre commodité.

Carte 5 : Typologie de l'habitat du complexe sucrier de Zuenoula



IV.3 – Consommation en eau et en électricité

L'eau potable est produite par le complexe qui la distribue gratuitement à tous les habitants sans distinction de catégorie sociale. Le complexe a aussi installé de bornes fontaines dans les différents quartiers.

Le complexe distribue gratuitement l'électricité produite à partir des résidus de canne pendant la campagne ou achetée auprès de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) pendant l'inter-campagne.

- Analyse des comportements de consommation d'eau et d'électricité par les ménages**

Les questions relatives à la maîtrise des énergies (eau et électricité) se posent avec acuité et démontrent la nécessité d'une utilisation rationnelle. Dès lors, dans un contexte de développement durable, un certain nombre de pays ont engagé des programmes d'étude avec un double objectif :

- connaissance des systèmes et des équipements d'une part,
- connaissance des pratiques de consommation d'eau et d'électricité d'autre part.

Il s'agit d'identifier à la fois les déterminants techniques socioéconomiques de la consommation de l'eau et l'électricité pour définir les politiques publiques de réduction de la de-

mande d'énergie. On peut notamment citer les travaux du groupe de travail Belge (SEREC) sur la consommation d'énergie dans les secteurs résidentiels et les travaux engagés par le gouvernement Danois à la fin des années 1990 dans la même perspective.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire en particulier, une enquête de référence sur la consommation d'eau et d'électricité dans les habitations du complexe sucrier de Borotou, Ferké et Zuenoula a permis d'analyser les comportements de consommation des ménages.

La problématique de cette enquête et sa grille d'interrogation se situent à la croisée de deux champs : d'abord un champ technique qui inventorie l'équipement en matière d'infrastructures, ensuite un champ de nature plus sociologique qui explore les pratiques de consommation d'énergie et d'eau des ménages.

- **Grille d'analyse de la consommation d'eau et d'électricité des ménages : structure de l'habitat et représentation sociale**

L'enquête identifie les déterminants de la consommation d'eau et d'électricité des ménages.

En effet, elle révèle deux faits majeurs :

- L'eau potable est produite par les complexes qui la distribuent gratuitement à tous les habitants des complexes sans distinction de catégorie sociale. Les maisons construites par les complexes sont toutes pourvues en eau potable. Les complexes ont aussi installé de bornes-fontaines dans les différents quartiers.
- Les complexes distribuent gratuitement l'électricité à toute la population qu'elle soit produite par elles-mêmes ou qu'elle soit achetée auprès de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE).

La gratuité de l'eau et de l'électricité sur les complexes sucriers de Borotou, Ferké et Zuenoula crée un afflux des populations vulnérables à la recherche de bien être. Ainsi des quartiers précaires (habitats spontanés) naissent autour de ces complexes.

Au delà de la distribution régulière de l'eau et de l'électricité faite par les complexes dans les cités qu'elles ont construites, la plupart des personnes dans ces quartiers précaires (non-employés, manœuvres et autres ouvriers temporaires) font des branchements anarchiques à partir du réseau des complexes et s'adonnent au gaspillage de ces énergies.

Face à la paupérisation dans ces quartiers précaires, les populations développent des activités humaines pour améliorer leurs conditions de vie.

Dans leurs représentations sociales, l'eau et l'électricité sur les complexes sucriers sont des biens offerts dont l'utilisation n'est régie par aucune règle. Tout individu peut utiliser ces ressources publiques sans souci ni contrainte. Dans ce contexte, avec cette liberté d'accès à ces ressources chacun en use sans se soucier des conséquences.

Comprendre ces pratiques des populations en matière de consommation d'eau et d'électricité est une nécessité pour développer des instruments d'action publique en mesure d'orienter efficacement les comportements des populations.

Les déterminants qui expliquent ces comportements sont répartis en trois catégories : la structure de l'habitat, la commercialisation et la taille des ménages.

La variable explicative de cette consommation irrationnelle d'eau et d'électricité est la gratuité de l'eau et de l'électricité.

Photo 3 : Branchements anarchiques à SATY



Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Au delà de la distribution régulière faite par le complexe dans les cités qu'elle a construites, la plupart des ménages (non employés, manœuvre et autres ouvriers temporaires) font des branchements anarchiques à partir du réseau du complexe. 7 ménages sur 10 s'adonnent à cette pratique dangereuse dans les quartiers de DRAGAGE et SATY. Environ les deux tiers (64%) de la population font des branchements anarchiques à partir des lignes électriques de SUCRIVOIRE pour s'approvisionner en électricité. D'autres vont jusqu'à en faire un fonds de commerce en approvisionnant les « nouveaux installés ». Cette situation engendre une instabilité du courant, des baisses de tension de façon intempestive dont tous se plaignent.

IV.4- Assainissement et hygiène

• Gestion des ordures

Dans les quartiers (DRAGAGE et SATY), les ménages jettent les ordures dans un dépotoir « à ciel ouvert » sans aucun traitement. Les dépotoirs sont à des endroits fixes, selon la disponibilité de l'espace autour de l'habitation.

Photo 4 : Ordures jetées sans traitement à Dragage



Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

En revanche, dans les cités de ROLANDFLA, Camp Mauricien et GOFLA, les ménages disposent de poubelles à ordures qui sont régulièrement collectées par une unité mise en place par le complexe de 07 éléments et 1 tracteur. Ces ordures sont dispersées hors des zones d'habitation sans traitement.

- **Evacuation des eaux usées**

Il n'existe aucun système de gestion des eaux usées. L'eau de canalisation va au fleuve de la Marahoué ce qui constitue une source de pollution du fleuve.

Dans les quartiers de Dragage et SATY, les eaux usées sont directement évacuées dans les environs des habitations, ce qui pose de véritables problèmes environnementaux et rend le milieu propice au développement de moustiques et autres insectes nuisibles à la santé des populations.

Dans les cités SUCRIVOIRE (ROLANDFLA, Camp Mauricien), les ménages disposent de douches et de cuisines modernes et les eaux usées sont évacuées par les canaux prévus à cet effet et hors de la bande de maisons (GOFLA).

- **Les latrines**

La grande majorité des ménages (2 ménages sur 3) ne disposent pas de latrines modernes. A DRAGAGE et SATY, la plupart des habitants défèquent à l'air libre (dans les plantations de cannes) en raison de l'état de délabrement des latrines traditionnelles dont ils disposent.

Photo 5 : Latrines modernes hors des maisons (Cité Gohfla)



Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

IV.5 - Infrastructures routières

Tableau 9 : Infrastructures routières

Types de routes	kilométrage
Axes principaux	127,950
Axes cours secondaires	14,850
Route des GVC	07,550
Voies des pivots	167,120
Routes d'accès des villages	331,820
Total	649,290

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

De nombreuses voies ont été tracées à l'intérieur du domaine foncier du complexe sucrier de Zuenoula. Même si elles ne sont pas bitumées, elles ont l'avantage d'être bien construites, constamment entretenues, praticables et carrossables en toutes saisons.

Ces routes relient les quartiers de la cité entre eux, la cité et les plantations de canne à sucre, la cité et les villages ainsi que le complexe à la ville de Zuenoula.

V. SITUATION DE L'ECOLE ET DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Dans la constitution du capital humain, l'éducation joue un rôle déterminant parce qu'elle fournit la qualité du travail indispensable à la croissance économique (*Population et Développement : défis et perspectives pour la côte d'ivoire rapport national sur l'état et le devenir de la population de la côte d'ivoire république de cote d'ivoire REPCI 2006*).

En tant qu'investissement, il importe d'analyser sa performance. Engager une telle démarche est d'autant plus justifié dans la mesure où le rendement du système éducatif ivoirien semble faible car en deçà des attentes compte tenu des moyens mobilisés.

En effet, face aux problèmes et contraintes du dispositif éducatif ivoirien dans son ensemble, L'Etat depuis les 1960 alloue 34% du budget gouvernemental à l'éducation.

L'objectif est d'arriver à un taux de scolarisation de 100%. D'ailleurs, la Constitution Ivoirienne de juillet 2000 confirme cette option et oblige l'Etat à assurer un accès à l'éducation à tous les enfants du pays. Dans cette perspective, la gratuité de l'école primaire a été institutionnalisée.

Dans ce souci de satisfaire l'ensemble de la demande, l'Etat doit agir sur trois domaines : les infrastructures, les programmes et les ressources humaines. Les performances dans chacun de ces domaines sont décrites comme suit :

- *Les infrastructures.* Elles doivent être fonctionnelles c'est-à-dire fiables (bâtiments résistants aux intempéries avec des fondations solides) et présentant des commodités de fonctionnement à moindre coût.
- *Les programmes.* Ils doivent être adaptés aux infrastructures pour soutenir efficacement les activités pédagogiques.
- *Les ressources humaines.* Elles doivent être en conformité avec la quantité et la qualité des infrastructures.

Les efforts financiers à ce secteur (34 % du budget de l'État accordé à ce secteur depuis 1960), se sont traduits par une amélioration du taux brut de scolarisation, du taux d'alphabétisation. Ainsi de 67,7 % en 1992, le taux de scolarisation au niveau primaire est passé à 71,8 % en 1996. Cependant depuis la crise politico-militaire, on observe une tendance à la baisse du taux de scolarisation au niveau primaire: au cours de l'année scolaire 2001-2002, il a été enregistré une baisse de 1 point par rapport à l'année scolaire 1998-1999, et de 0,4 point par rapport à l'année scolaire 2000-2001. Ces résultats globaux masquent d'importantes disparités au niveau régional. En 1998, les régions des Lagunes et de l'Agnéby sont les plus scolarisées puisque leur taux brut de scolarisation, au niveau primaire, est respectivement de 83,4% et de 85,4 %. En revanche, les régions faiblement scolarisées sont celles du Bas Sassandra, des Savanes, du Denguélé, du Bafing et du Worodougou: leur taux de scolarisation est inférieur à 50 %.

Comme toutes écoles publiques, les écoles maternelles et primaires publiques du complexe sucrier de Zuenoula, bénéficient du financement de l'état et en dépendent. Toutefois, l'Administration du complexe y contribue en prenant en charge la puéricultrice, le logement des enseignants, et le transport des élèves.

Tous les enseignants affectés sur le complexe sont logés par SUCRIVOIRE et ont droit à l'eau et à l'électricité gratuitement comme les autres populations. A ce niveau il convient de souligner que lorsque l'enseignant n'est pas logé, la Direction du complexe lui alloue une indemnité de loyer de 25 000 FCFA par mois.

L'école est gratuite sur le complexe, comme sur toute l'étendue du territoire ivoirien. Cependant, des cotisations annuelles sont levées en accord avec le COGES pour régler les problèmes d'équipement et de gestion quotidienne des écoles. Elles varient de 4 000 à 10 000 FCFA. Le complexe apporte son aide ponctuelle pour l'entretien et la réhabilitation des écoles en cas de sinistres graves (exemple : les dégâts dus aux tornades). De plus, à la fin de chaque d'année, des prix d'excellence sont attribués aux 10 premiers élèves de chaque école.

Le complexe parraine des activités socioculturelles. Il s'agit de la distribution de sucre, de tee-shirts, de kits scolaires, de trophées et d'une somme comprise entre 50 000 et 60 000 F CFA. Ces activités ont lieu plusieurs fois dans l'année.

Le complexe sucrier de Zuenoula dispose de sept écoles primaires, d'une école maternelle et d'une cantine scolaire à Gofla.

Tableau 10 : Infrastructures éducatives et services offerts

NOM DE L'ECOLE	DATE DE CREATION	LOCALISATION
EPP SODESUCRE 1	1980	SATY
EPP SODESUCRE 4	1984	GOFLA
ECOLE MATERNELLE	1987	CAMP MAURICIEN
EPP SODESUCRE 2	1991	SATY
EPP SODESUCRE 3	1991	ROLANDFLA
EPP SODESUCRE 5	1991	GOFLA
EPP SODESUCRE 6	1999	SATY
EPP SODESUCRE 7	2003	CAMP MAURICIEN

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009 et juin 2010

Au regard du tableau des infrastructures éducatives et capacités d'accueil les écoles primaires et l'école maternelle du complexe comptent au total 2104 élèves répartis dans 45 salles de classe et encadrés par 51 enseignants.

Tableau 11 : Infrastructures éducatives et capacités d'accueil

NOM DE L'ECOLE	LOCALISATION	NOMBRE D'ENSEIGNANTS	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ELEVES	Nombre moyen d'élèves par enseignant	Nombre moyen d'élèves par classe
EPP SODESUCRE 1	SATY	06	06	273	45	45
EPP SODESUCRE 2	SATY	07	06	270	39	45
EPP SODESUCRE 3	ROLANDFLA	07	06	269	38	45
EPP SODESUCRE 4	GOFLA	06	06	280	47	47
EPP SODESUCRE 5	GOFLA	06	06	258	43	43
EPP SODESUCRE 6	SATY	08	06	344	43	57
EPP SODESUCRE 7	CAMP MAURICIEN	07	06	265	38	44
ECOLE MATER-NELLE	CAMP MAURICIEN	04	03	145	38	48
TOTAL		51	45	2 104	41	47

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Le ratio nombre d'élèves/classe est de 47/classe, sensiblement égal à l'ensemble national qui est de 46. Quant au ratio nombre d'élèves/enseignant, il est de 41/1. (Tableau de bord social, 2001 & 2004).

Malgré ces efforts consentis par les responsables du complexe, la question de la vétusté des infrastructures se pose. En plus, vue l'accroissement accéléré de la démographie du complexe depuis 2002 (arrivée d'une population massive dans les quartiers spontanés comme Dragage et Saty), il se pose actuellement un problème d'insuffisance de ces infrastructures éducatives.

En effet, les enquêtes de dénombrement révèlent que 3 enfants sur 10 (30%) de 5 à 9 ans dans ces quartiers ne sont pas scolarisés.

❖ *Etat des besoins en matière d'infrastructures éducatives et scolaires*

Les principaux problèmes identifiés par les responsables des écoles et des parents d'élève sont:

Photo 6 : des écoles du complexe



Photo 7 : la cantine scolaire de GOFLA



ocialiaux, sept 2009

VI- COUVERTURE SANITAIRE ET INFRASTRUCTURES SOCIO-MEDICALES

VI.1- Le centre de santé du complexe de Zuenoula

L'objectif de tout Etat est d'une part d'améliorer le niveau de santé de la population et d'autre part d'assurer l'équité dans l'accès aux soins.

En ce qui concerne le système sanitaire ivoirien, le problème de son efficacité se pose avec acuité. Des contraintes spécifiques au système et en dehors de celui-ci l'empêchent de réaliser les objectifs que lui a assignés la communauté nationale et internationale.

En effet, l'offre et la qualité des soins ne sont pas toujours à la hauteur des attentes des populations. Le taux de mortalité infantile et maternelle reste élevé. La couverture médicale reste insuffisante. La population est soumise à une forte mobilité vers des itinéraires thérapeutiques traditionnels pour pouvoir à un minimum des soins de santé de base, en dépit de l'existence de quelques infrastructures médicales.

Une étude menée par l'IFC (Société Financière Internationale, 2008) évalue entre 25 et 30 milliards de dollars le montant des nouveaux investissements dont l'Afrique subsaharienne a besoin dans les dix années à venir pour financer les hôpitaux, les centres de santé, les entrepôts et les autres équipements nécessaires pour satisfaire la demande croissante de services de santé.

Ce rapport de l'IFC met en évidence le rôle central que le secteur privé peut jouer, à l'image de SUCRIVOIRE, pour répondre aux besoins d'amélioration quantitative et qualitative de l'offre de santé.

Il montre également comment les États et les bailleurs de fonds peuvent infléchir leurs politiques pour permettre au secteur privé de participer de plus en plus activement à la réduction du déficit actuel de l'Afrique.

En Côte d'Ivoire, les indicateurs sociaux issus du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998 (RGPH, 1998) montraient déjà l'état sanitaire déplorable des populations. En effet :

- Le taux de mortalité enregistre une hausse : l'espérance de vie à la naissance qui était de 55,7 ans en 1988 est passé à 50,9 ans en 1998 ;
- Le taux brut de mortalité est estimé à 13,9% en 1998 contre 12,3% en 1988 ;
- Le taux de mortalité infantile est de 104 décès pour 1000 naissances en 1998 ;
- Le taux de mortalité maternelle est de 597 décès pour 10 000 naissances.

Toutefois, l'Etat Ivoirien a fait de la santé une de ses priorités dans le cadre de projets et programmes de développement. Cela s'observe à travers la définition et la mise en place d'une politique nationale de santé ainsi que la réorganisation du système sanitaire.

Cette situation a conduit les initiateurs et les concepteurs du projet sucrier dans les années 1974, à insister particulièrement sur l'importance à accorder à la santé dans les complexes sucriers dont celui de Zuenoula.

Les divisions Médico-sociales sont légalement obligatoires (**décret N° 65-210 du 17 juin 1965**) pour la prestation des soins au personnel et leurs familles. Ces derniers sont pris en charge selon un système d'auto-assurance interne de l'entreprise.

La dispense de soins et la fourniture des médicaments aux malades non sucriers relève du social et cela en suppléance de l'Etat **qui en retour facilite l'acquisition des médicaments de première nécessité auprès de la Pharmacie de la Santé Publique (PSP)**.

Ainsi donc par l'agrément du ministère de la Santé Publique (**lettre N°1189/MSPS/CAB du 29 avril 1992**), les Centres Médico-sociaux reçoivent toutes les populations non employées des complexes sucriers aux mêmes taux de consultations que dans les hôpitaux ruraux publics : il s'agit du système du tiers-payant.

Malgré ces efforts, l'enquête identifie des insuffisances en matière d'infrastructures et de ressources humaines.

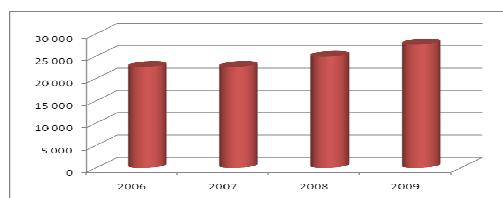
En effet, pour une population soignée en 2009 de 27624 personnes, soit un accroissement moyen annuel de 7,03% depuis 2006, la capacité d'accueil du Centre Médico-social du complexe de Zuenoula s'avère insuffisante.

La question des infrastructures sanitaires reste une contrainte au regard du rythme de l'évolution des populations, de l'explosion de la demande comme le montre le tableau suivant :

Tableau 12 : population soignée par le Centre Médico-social du complexe de Zuenoula de 2006 à 2009

Année	Population soignée
2006	22606
2007	22627
2008	24930
2009	27624

Graphique 6 : Population soignée par le centre Médico-social du complexe de Zuenoula (2006-2009)



Source : Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009 et Mai 2010

Tableau 13 : Couverture en Etablissement sanitaire primaire (EPS)

1998	1999	2004	Au niveau du complexe
au niveau national			
1 EPS par 13.516 habitants	1 EPS par 12.112 habitants	1 EPS par 12.257 habitants	1 EPS par 10885 habitants

Source : RASS 1999-2000, Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Tableau 14 : Ratios de couverture médicale en Côte d'Ivoire

Type de personnel	Normes OMS	Situation 2004 CI	Situation du complexe 2009
Médecin	1/10.000	1/8.333	1/10885
Infirmier	1/5.000	1/1667	1/5225
Sage femme	1/5.000	1/2.080	1/5225

Source : Ministère délégué auprès Ministère de la Solidarité chargé de la Santé (2002), Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Tableau 15 : Infrastructures sanitaires et capacités d'accueil

Infrastructures	Services offerts	Qualités du personnel et capacités d'accueil
01 cabinet médical	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultation 	1 médecin chef et un suppléant pendant la période de campagne 1 secrétaire médicale
01 infirmerie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultations ▪ Soins (pansements, injections) ▪ Petite chirurgie ▪ Pose de pierres noires 	2 infirmiers diplômés d'Etat 1 infirmerie au sein de l'usine pendant la campagne 1 infirmerie à Gohfla 5 aides soignants
01 maternité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultations prénatales ▪ Accouchements ▪ Consultations PMI et vaccinations 	1 sage femme 4 aides soignantes 1 salle d'accouchement 1 salle de PMI
01 pavillon de mise en observation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en observation ▪ Soins (injections et perfusions) 	1 salle d'observation avec 12 lits 2 ambulances pour l'évacuation des malades
01 centre de dépistage volontaire VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil ▪ Dépistage ▪ Distribution d'ARV 	1 conseillère CDV
01 dépôt de produits pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournitures de médicaments 	1 gestionnaire en pharmacie
Le laboratoire d'analyse biologique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examens biologiques, radiographiques et biochimiques 	1 technicien de laboratoire 1 aide laborantin 1 plateau technique intéressant (centrifugeuse, Caltex, spectrophotomètre, négatoscope)

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

Le centre de santé du complexe sucrier de Zuenoula dispose d'**un médecin pour 10885 habitants, 1 infirmier pour 5443 habitants, 1 sage femme pour 5225 femmes** (tableaux 16 et 17).

Cependant comme le centre de santé est le centre d'accueil par excellence de tout le département de Zuenoula qui comprend 212 489 habitants pour 20 structures sanitaires, il conviendrait de renforcer les capacités d'accueil et du personnel. D'ailleurs l'évolution des consultations depuis 2006 à 2009 (de 22600 à 27624) atteste de la sollicitation constante de ce centre de santé par les populations venues d'ailleurs.

Les capacités d'accueil du Centre Médico-social se présente comme suit (voir tableau 18 ci-dessus):

On relève dans le tableau 18 qu'il n'y a pas de service spécialisé (ophtalmologie, endoscopie gastrique, gynécologie, etc.) dans le centre médico-social. Ce déficit de services constraint le personnel du complexe à se rendre à Daloa, Yamoussoukro ou Abidjan pour des consultations avec des spécialistes.

VI.2- Etat des infrastructures et besoins en réhabilitation

Le centre de santé urbain du complexe ne répond pas aux normes sanitaires, si bien que nous soutenons qu'il soit agrandi pour permettre aux personnels soignants d'être à l'aise.

Certains services ont besoin de locaux appropriés : la maternité est dans un ensemble hors norme, le bureau du Médecin est mal agencé par rapport au secrétariat.

Le laboratoire a besoin d'être réaménagé par une extension pour répondre aux critères sanitaires.

L'Etat doit exercer un contrôle sur l'apparition anarchique des infirmeries privées sur le site du complexe.

Photo 8 : Infirmerie privée à GOFLA



Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009 et juin 2010

VII- EVALUATION ET GESTION DES COUTS SOCIAUX

VII-1- Principe de calcul des coûts sociaux

- **Cadre d'analyse**

A la libéralisation de la filière en 1997, les complexes sont repris par des privés dont la logique d'intervention est guidée par des exigences de rentabilité financière et de compétitivité. Dès lors, la prise en charge totale ou partielle des populations résidentes et environnantes constitue un facteur de dégradation de la trésorerie des complexes.

L'utilisation des services sociaux de base, ainsi que l'exploitation d'infrastructures, engendrent un large éventail de conséquences sociales, tant au niveau individuel que collectif.

En termes économiques, ces conséquences peuvent se mesurer à travers l'estimation du « coût social » généré par les populations vivant sur le complexe. Conformément aux termes de la convention de concession, le coût social se subdivise deux catégories de coûts :

- Les coûts supportés par l'entreprise du fait de l'immobilisme de l'Etat (coûts liés au rôle régalien de l'Etat ou générés par son absence) ;
- Les coûts supportés par l'entreprise du fait de sa politique sociale (les charges que l'Etat n'est pas obligé de prendre en charge, notamment la gratuité de la consommation de l'électricité) ;

Le « coût social », mesuré dans ce rapport, est celui engendré par les populations au cours de l'année 2008.

- **Mode de calcul**

L'évaluation des coûts sociaux s'est déroulée suivant une approche à trois phases :

- ✓ La première phase a consisté en l'identification de tous les postes de coûts sociaux supportés par le complexe. Elle s'est faite à l'aide d'entretiens semis structurés avec l'administration du complexe.
- ✓ La deuxième phase a consisté en la valorisation de postes de coûts identifiés. Il s'est agi de donner une valeur monétaire aux différents postes de coûts. A ce niveau deux types de sources d'information ont été utilisés : les données enregistrées au niveau de la comptabilité analytique et les estimations statistiques faites à partir des données du dénombrement et de l'enquête et celles fournies par les responsables des différents départements techniques. Les données de la balance analytique détaillée ont été préalablement comparées avec celles de la balance générale afin de s'assurer la fiabilité de la base de données devant servir pour les calculs.
- ✓ La troisième phase a consisté non seulement en l'analyse du système actuelle de gestion des coûts sociaux (modalités, forces et faiblesses) mais aussi à l'analyse des coûts obtenus.

Pour les coûts qui apparaissent directement sous forme d'une ligne comptable dédiée à l'un des facteurs de coûts identifiés, il suffit de reprendre le montant indiqué sans appliquer de traitement particulier.

En revanche, lorsque les coûts supportés par les sucriers sont « noyées » parmi d'autres dépenses non spécifiquement dédiées à ces coûts, des règles d'imputations spécifiques doivent être établies. A cet effet, un type d'outils a été utilisé : *les clefs de répartition*.

Les clés de répartition entre les différentes catégories de coûts ont été calculées à partir des statistiques sur les populations du moment.

Pour simplifier les calculs, les cinq (5) hypothèses de calcul ont été émises :

1. En situation de travail, tous les agents, qu'ils soient permanents, temporaires ou saisonniers, bénéficient des mêmes conditions de travail et d'avantages sociaux (services de santé) ;
2. Le nombre de ménages d'« employés » est sensiblement égal au nombre d'individus « employés » ;
3. L'effectif d'agents en situation de travail en période d'inter-campagne est de 1 700 agents, ce qui correspond à 1 700 ménages d'employés ;
4. Le nombre total de ménages vivant sur le site est 2 800, le nombre de ménages de non employés est estimé à 1 100, soit 4 habitants sur 10 (39%) ;
5. La consommation moyenne en eau et en électricité est stable quelque soit le type de ménage.

Nous retiendrons les principes d'imputation suivants :

1. Lorsqu'un facteur de coût social est caractérisé externe, il est imputé à 100% au volet « coûts sociaux externes » ;
2. Lorsqu'un facteur de coût social est caractérisé interne, il est imputé à 100% au volet « coûts sociaux internes directs » s'il relève exclusivement des employés (du moment) du complexe ;
3. Lorsqu'un facteur de coût social est caractérisé interne, il est imputé à 100% au volet « coûts sociaux internes indirects » s'il relève exclusivement des non employés (du moment) du complexe ;
4. Lorsqu'un facteur de coût social est caractérisé interne, il est imputé à 61% aux ménages « employés » et 39% aux ménages « non employés » du moment ce qui correspond respectivement aux volets « coûts sociaux internes directs » et « coûts sociaux internes indirects » s'il relève des deux catégories de populations.

VII.2- Typologie des coûts considérés dans le calcul des coûts sociaux

L'objet de cette partie est de décrire l'ensemble des coûts qui ont été pris en compte dans le cadre du calcul du coût social généré par les populations.

- Dépenses liées à l'appui à la formation professionnelle

Dans le cadre de l'appui à la formation technique, le complexe offre des stages- étude et l'encadrement des stagiaires.

- Dépenses liées à l'approvisionnement en eau potable au niveau de la ville de Zuenoula

Les services du complexe sont très souvent sollicités au niveau de la ville de Zuenoula pour l'approvisionnement en eau potable. L'intervention du complexe concerne les éléments suivants :

- distribution d'eau en ville en cas de coupure ;
- construction de forages dans les villages riverains ;
- prise en charge du personnel commis aux travaux.

- Dépenses liées à la fourniture d'électricité sur les complexes

Dans son fonctionnement, les complexes de Zuenoula exploite deux sources d'approvisionnement en électricité : celle fournie par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) et celle produite par les complexes.

Une partie de l'électricité disponible (fournie par la CIE et/ou produite sur le complexe) est consommée pour le fonctionnement des usines de production du sucre et l'autre partie est distribuée dans 'l'espace vie' pour la consommation des ménages et des opérateurs économiques (artisans, commerçants...) exerçant sur le complexe.

L'analyse des coûts sociaux en matière d'électricité concerne la partie de l'énergie qui est distribuée dans l'espace vie. Les dépenses supportées par le complexe concernent les points suivants :

- fourniture d'électricité ;
- entretien et l'extension du réseau ;
- amortissement des équipements.

- Dépenses liées à la santé

Le complexe a construit un centre de santé pour son personnel permanent et occasionnel. Aujourd'hui, il convient de constater que ce service social bénéficie aux villages riverains, aux non employés résidents et aux personnes venant de l'extérieur des complexes.

Ces populations paient pour les soins, un coût inférieur à la valeur réelle des prestations. Le complexe supporte le surplus de coût.

Pour la couverture sanitaire des populations, les coûts sociaux concernent les points suivants :

- entretien des infrastructures ;
- prise en charge des consultations ;
- prise en charge des évacuations/transports médicaux ;
- prise en charge des examens médicaux ;
- prise en charge du conseil et de l'assistance sociale ;
- prise en charge des soins médicaux des sous-traitants ;
- construction de logements pour le personnel soignant ;
- paiement des salaires du personnel soignant ;
- prise en charge des campagnes de vaccination ;
- prise en charge des campagnes de sensibilisation ;
- prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

- Dépenses liées à l'approvisionnement en eau potable sur les complexes

Tout comme le cas de l'électricité, le complexe supporte des coûts liés essentiellement aux facteurs suivants :

- distribution d'eau dans l'espace vie ;
- amortissement des infrastructures ;
- entretien du réseau de distribution ;

- Dépenses liées à l'assainissement

Les besoins en assainissement des ménages des complexes font intervenir les services du complexe pour les éléments suivants :

- Evacuation des eaux usées ;
- Ramassage des ordures ;
- Construction des latrines ;
- Construction de blocs sanitaires ;
- Travaux de vidange.

- Dépenses liées à la sécurité des biens et des personnes

La situation de crise que traverse le pays a des répercussions sécuritaires assez marquées dans la zone d'étude. A cela s'ajoute plusieurs actes de vols et de sabotage portants sur les équipements et les installations des complexes. Pour cela des mesures ont été prises en vue d'assurer la sécurité des biens et des personnes sur tout le périmètre foncier du complexe. La situation sécuritaire engendre des coûts sociaux à divers niveaux suivants :

- préjudices des vols ;
- préjudices des actes de sabotages ;
- préjudices liés à la canne de bouche ;
- sécurisation des sites par les FAFN ;
- Sécurisation des sites par RMO ;
- renouvellement du matériel ;

VII.3- Valorisation des différents postes de coût

En raison de la restructuration de la comptabilité encours dans les différents complexes de la SUCRIVOIRE, les données chiffrées complètes disponibles concernent l'année 2008. C'est pourquoi le présent chapitre sur la valorisation des différents postes de coûts sera plus détaillé pour l'année 2008.

En ce qui concerne les postes de coûts dont les montants sont noyés dans des agrégats au niveau de la comptabilité, une clé de répartition a été définie : l'eau et l'électricité. Elle est de 61 % pour les agents de la SUCRIVOIRE et leur famille, et de 39% pour les non sucriers.

Domaines considérés	Postes de coût	Coûts liés à la politique sociale de SUCRIVOIRE (FCFA)	Source de données	Coûts liés à l'immobilisme de l'Etat (FCFA)	Source de données	Coûts totaux (FCFA)
		2 008		2 008		2 008
Médico-social	Prise en charge des consultations des non sucriers		Comptabilité analytique	13 260 000	Comptabilité analytique	13 260 000
	Transports médicaux	21 140 000				21 140 000
	Prise en charge des frais médicaux	13 400 000				13 400 000
	Prise en charge des produits pharmaceutiques du personnel	48 400 000				48 400 000
	Prise en charge des campagnes de vaccination pour le personnel	15 000 000				15 000 000
Cadre de vie	Réhabilitation logement personnel	69 650 000	Comptabilité analytique			69 650 000
Electricité	Fourniture	507 520 000	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 61%	324 480 000	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 39%	832 000 000
Eau dans la zone vie	Fourniture et entretien réseau	38 552 000	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 61%	24 648 000	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 39%	63 200 000
Sécurité	Tableau 16 : coûts sociaux supportés par SUCRIVOIRE	529 000	Comptabilité analytique			11 625 000
TOTAL		725 287 000		362 388 000		1 087 675 000

Source : Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

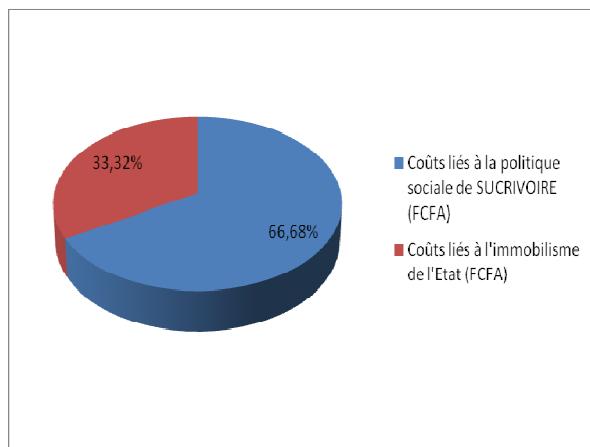
Neuf postes de coûts ont été valorisés et ont été repartis entre les coûts liés à la politique sociale de SUCRIVOIRE en faveur de son personnel et ceux liés à l'immobilisme de l'Etat.

Tableau 17 : Synthèse des coûts sociaux

Facteurs de Coûts	Coûts liés à la politique sociale de SUCRIVOIRE (FCFA)	Coûts liés à l'immobilisme de l'Etat (FCFA)
1- Traitement FAFN		
2- Sécurité	11 625 000	
3- Formation		
4- Eau	38 552 000	24 648 000
5- Médico-social	97 940 000	13 260 000
6- Cadre de vie	69 650 000	
7- Electricité	507 520 000	324 480 000
TOTAL par Catégorie de Coûts	725 287 000	362 388 000
Proportion (%)	66,68%	33,32%
TOTAL GENERAL		1 087 675 000

Source : Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

Graphique 7 : Répartition des coûts sociaux supportés par le complexe



Source : Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

La SUCRIVOIRE a supporté en 2008, **1 087 675 000 FCFA** dont 33,32% du fait de l'immobilisme de l'Etat. Cela concerne la prise en charge des populations vivant sur les complexes sans être employés de l'entreprise.

VII-4 Mode de gestion actuelle des coûts sociaux

Dans l'état actuel des choses, il n'existe aucune stratégie globale précise de gestion des coûts sociaux générés par les populations vivant sur le complexe. Néanmoins des mesures d'atténuation existent au niveau sectoriel.

Tableau 18: Mode de gestion actuel des coûts sociaux supportés par SUCRIVOIRE à Zuenoula

Secteurs	Facteurs de coûts	Mesures d'atténuation	Observations
Education	Fonctionnement des écoles	L'école est gratuite comme sur l'étendue du territoire ivoirien cependant, des cotisations variant de 4 000 à 10 000 FCFA, sont levées en accord avec le COGES pour régler les problèmes d'équipement et de gestion quotidienne des écoles.	Les frais d'inscription varient en fonction de la classe fréquentée.
	Transport d'élèves	Transport assuré gratuitement par le complexe	
	Matériel didactique	Le gouvernement distribue chaque année des Kits Maître aux enseignants	
	Livres scolaires	Le gouvernement distribue les livres scolaires dans les écoles	
Santé	Consultation	Les populations se font consulter gratuitement	
	Evacuation médicale	Les populations paient 15 000 FCFA par évacuation médicale	Mais certains cas sociaux sont pris en charge par le complexe
	Approvisionnement en médicaments	Les médicaments sont payés par les familles de travailleurs temporaires et saisonniers	Prise en charge totale pendant la durée du contrat de travail
	Mise en observation	Les mises en observation sont prises en charge par le complexe	
Electricité	Consommation d'énergie	Un essai de prélevement forfaitaire a été expérimenté mais s'est soldé par un échec	Aucune contribution des populations

Source : *Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009*

VII.5- Forces et faiblesses du mode de gestion actuel des coûts sociaux

Tableau 19: Forces et faiblesses du mode de gestion des coûts sociaux à Zuenoula

Forces	Existence d'une bonne capitalisation de données relatives aux coûts sociaux à travers la mise en place d'un logiciel performant de gestion de la comptabilité analytique depuis 2007, ce qui a eu pour impacts immédiats la prise de conscience de l'importance des coûts supportés et la réduction du niveau de certains coûts (liés aux services de santé).
Faiblesses	<p>Au niveau des coûts intangibles</p> <p>Il n'existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement ; ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations résidentes aussi bien sur le complexe qu'aux alentours. Elles estiment en effet qu'il y'a trop de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait d'avantage au paludisme. De plus l'utilisation des produits chimiques selon elles provoquerait des pathologies respiratoires et de la peau.</p>
Faiblesses	<p>Au niveau des coûts tangibles</p> <p>Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation de valeurs. Nous recenserons donc quelques faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux.</p> <p>L'ensemble des éléments constituants le « coût social » n'a pas pu être entièrement comptabilisé. En effet, il apparaît que des données relatives à certains postes de coûts sociaux ne sont pas disponibles dans le logiciel de la comptabilité. Ainsi, la contribution de ces dernières au « coût social » est sensiblement sous-évaluée.</p> <p>Il s'agit des coûts relatifs aux postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pertes (cas de vols, préjudices liés aux actes de sabotage, impacts des grèves et soulèvements sociaux) ; - Santé (Prise en charge des consultations et des mises en observation des non sucriers, Prise en charge des campagnes de vaccination, distribution gratuite de médicaments de première nécessité aux non sucriers, évacuations des malades non employés du complexe,...) ; - Divers dons (Distribution d'eau en ville pendant les périodes de coupure, Distribution de sucre pendant le jeûne musulman, Prise en charge de l'hébergement et de la restauration des visiteurs,). <p>De plus il n'existe aucun cadre de concertation entre le complexe, les collectivités territoriales les services déconcentrés de l'administration pouvant permettre de débattre des possibilités de leur contribution dans la gestion des coûts sociaux générés par les populations.</p> <p>Au total, les quelques aspects relevés constituent un biais dans l'évaluation du coût social. L'idée de majoration des valeurs estimées dans le cadre de cette étude n'est pas à écarter. Les évaluations faites ici pourraient être revues à la hausse.</p>

Source : Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

VIII- ANALYSE DES CONTRAINTES ET BESOINS SOCIAUX DES POPULATIONS

VIII.1- Analyse des contraintes collectives

Le problème de l'emploi permanent est revenu aussi bien chez les femmes, les adultes et les jeunes. Rappelons qu'au cours de ces échanges, les femmes, les jeunes, et les adultes ont constitué des groupes homogènes de réflexion.

Tableau 20 : Matrice de priorités au niveau collectif

	1	2	3	4	5
1 Emploi	X	1	1	1	1
2 Electricité	1	X	2	2	2
3 Eau potable	1	2	X	2	2
4 Santé	1	2	3	X	4
5 Education	1	2	3	4	X

Source : Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

Il ressort de la matrice de priorités au niveau collectif que la recherche d'un emploi stable est la première des priorités. Viennent ensuite dans l'ordre, l'électrification des villages (2), l'adduction en eau potable (3), le renforcement des capacités de la formation sanitaire (4), la réhabilitation des infrastructures scolaires et l'affectation d'instituteurs diplômés (5).

Pour les communautés vivant sur le complexe, SUCRIVOIRE est considéré comme un pôle de développement. Il doit à ce titre créer des emplois et activités annexes pour faire vivre des milliers de personnes. Pour les populations, leur perception de la mission assignée à SUCRIVOIRE devrait l'emmener à leur assurer l'emploi, qui est « l'expression monétaire de la force de travail »

Il permet de réaliser les dépenses sociales nécessaires comme les moyens de subsistances, les besoins physiologiques (nourriture, habillement, logement, etc.) et les dépenses relatives à la satisfaction des besoins culturels.

L'étude de Baha- bi (2001) note que, à Zuenoula une bonne partie (80%) de la main d'œuvre qualifiée et temporaire est d'origine étrangère à la région. Cette main d'œuvre contribue à la sortie des salaires. Cette insuffisance de l'emploi des jeunes s'explique aussi par l'image que les jeunes se font de l'emploi sur le complexe. Pour eux, c'est une véritable épreuve compte tenue des conditions difficiles de travail. Mais dans l'idéologie des populations rurales, la dignité d'un homme réside dans sa capacité de subvenir aux besoins de sa famille, c'est pourquoi l'emploi est considéré comme la priorité des priorités. Au niveau des besoins de la collectivité, l'électrification des villages, l'adduction en eau potable, le renforcement des capacités de la formation sanitaire, la réhabilitation des infrastructures scolaires et l'affectation d'instituteurs diplômés sont réclamés.

Dans un village, l'électricité, l'école et le centre de santé sont la matérialisation du progrès social et du développement. Ces secteurs participent à l'amélioration matérielle de leurs cadres et conditions de vie.

VIII.2- Analyse des contraintes spécifiques

Deux groupes sociaux ont été identifiés: le premier constitué par les adultes et les jeunes et le second constitué par les femmes.

VIII.2.1- Contraintes liées aux jeunes

L'inexistence d'emploi est la contrainte majeure relevée. Tous les jeunes espèrent être embauchés par SUCRIVOIRE. Toutefois, l'accès à cet emploi selon eux reste précaire car saisonnier et sélectif.

Ils relèvent également l'absence de projets en faveur des jeunes et l'absence de soutien pour l'auto-emploi.

VIII.2.2- Contraintes liées aux femmes

Les femmes exercent pour la plupart des activités génératrices de revenus (commerce de vivrier, production et commercialisation Attiékey, etc.) ; certaines femmes exercent leur activité au sein d'une coopérative et d'autres de façon individuelle. Elles cherchent toutes à agrandir leurs activités. Mais la principale difficulté soulevée est l'insuffisance des ressources financières.

VIII.2.3- Contraintes liées aux adultes

Au niveau des adultes comme contraintes, il est ressorti :

- La faiblesse des revenus. Ce facteur influence la prise en charge des besoins exprimés au niveau des ménages ;
- La faiblesse du revenu ressentie par les adultes pourrait expliquer la surestimation des dépenses relevées au chapitre pour exprimer leur attente en matière d'augmentation de revenu et le maintien des différentes prises en charge de coût par SUCRIVOIRE ;
- La précarité de la prise en charge des besoins en santé.

VIII.3. Analyse des besoins collectifs

- Les populations qui travaillent de façon saisonnière, souhaitent être engagées à plein temps ce qui leur permettrait de « vivre sans trop de stress » (gestion des 7 mois hors campagne).
- Elles souhaitent dans l'ensemble une électrification rurale qui permettrait à chacun d'avoir son compteur et gérer de façon efficiente sa consommation en électricité.
- Les populations veulent une gratuité des médicaments ou au moins la réduction considérable de leur coût.
- L'augmentation du nombre de classes, la réfection de celles qui sont délabrées et la gratuité de l'école sont les besoins exprimés par les populations. Elles sollicitent également la construction d'un collège pour les élèves en fin de cycle primaire et d'un foyer polyvalent pour occuper sainement la jeunesse.

VIII.4- Analyse des besoins spécifiques

VIII.4.1- Besoins relatifs aux jeunes

Les besoins spécifiques aux jeunes se résument essentiellement en la nécessité de la disponibilité et de la pérennité de l'emploi jeune.

VIII.4.2- Besoins spécifiques aux femmes

Les femmes dans un souci d'accroissement de leurs revenus, sollicitent l'appui de SU-CRIVOIRE et l'aide d'éventuels partenaires locaux et/ou internationaux.

VIII.4.3- Besoins liés aux adultes

Les besoins spécifiques aux adultes sont :

- la possibilité de la prise en charge médicale ;
- le relèvement du niveau de revenu ;
- la disponibilité de terres cultivables.

IX- RECOMMANDATIONS

Pour les responsables des conseils généraux rencontrés (Zuenoula, Touba et Ferké), la mise en place des complexes sucriers constituait, un pôle de développement économique et la lutte contre les disparités régionales.

La privatisation de ces complexes, engageait les consortiums acquiseurs, à poursuivre cette politique de développement initiée par l'Etat et cette politique de lutte contre la pauvreté.

Pour les responsables rencontrés, lors de la signature des conventions, les consortiums se sont engagés à travers des plans d'entreprise, à investir, à poursuivre la politique de ressources humaines et sociales, par le biais d'une couverture sanitaire et de l'éducation, à protéger l'environnement et à apporter son appui au programme de plantation de cannes villageoises, à soutenir les efforts des projets FRAR pour la réalisation d'infrastructures.

Les responsables des mairies et des conseils généraux rencontrés, déplorent le manque d'engagement et d'implication du complexe, dans la vie socio-économique et culturelle du département et de la commune. Pour eux, le complexe doit s'impliquer énormément en tant que pôle industriel et économique de la région.

En outre, elles disent ne pas avoir participé à la négociation de la convention entre l'Etat et les consortiums, par conséquent elles ne peuvent donc prendre des engagements sans l'accord du gouvernement. Toutefois, l'étude pense que pour les futures négociations, certaines dispositions sociales, économiques et infrastructurelles peuvent être du ressort de l'Etat et de ces dénombremens que sont les conseils généraux et les mairies. Ces dispositions sont formulées ici, en termes de recommandations

Deux types de recommandations sont proposées à l'issu de l'étude. Elles doivent permettre de savoir les différentes responsabilités entre l'Etat et les consortiums représentés à Zuenoula par la société SUCRIVOIRE. Quelles sont les dispositions à prendre pour atténuer les charges de l'entreprise du fait qu'elle supporte des coûts sociaux dus à l'immobilisme de l'Etat. Les charges de SUCRIVOIRE respectent-elles le plan d'entreprise contenu dans la convention de cession entre l'Etat de Côte d'Ivoire et les différents consortiums acquiseur du lot B ? Ce plan d'entreprise concerne les investissements, la politique de Ressources Humaines et la couverture sociale, la protection de l'environnement, l'appui aux programmes des plantations villageoises pour permettre aux paysans d'accroître leurs revenus, la réhabilitation et la réalisation d'établissements scolaires & sanitaires et surtout la baisse du prix du sucre à la consommation.

RECOMMANDATIONS Spécifiques aux consortiums des sucriers

N°	Difficultés	Recommandations	Acteurs	Indicateurs de performance	Coût estimatif de la mesure
1	Recommandations au niveau de la santé				
1.1	Absence de services médicaux spécialisés Insuffisance du personnel soignant	- Création de nouveaux services Au Centre Medico-social - Extension des locaux abritant le centre de santé du complexe ; - Renforcement des capacités matérielles du centre de santé du complexe - Renforcement du nombre de personnels soignants	- Direction du complexe	- 4 nouveaux services (ophtalmologie, endoscopie gastrique, odontostomatologie et gynécologie) ; - 1 gynécologue est affecté au centre de santé du complexe ; - 1 ophtalmologue est affecté au centre de santé du complexe ; - 1 spécialiste en endoscopie digestive est affecté au centre de santé du complexe ; - 1 médecin généraliste est affecté au centre de santé du complexe ; - 1 dentiste est affecté au centre de santé du complexe ; - 2 infirmiers diplômés d'Etat sont affectés au centre de santé du complexe ; - 1 sage-femme diplômée d'Etat est affectée au centre de santé du complexe	
1.2	Insuffisance de suivi sanitaire et épidémiologique (relations avec les maladies liées à l'eau et aux migrations des travailleurs saisonniers sur le complexe)	-Faire un suivi annuel de tous les travailleurs compte tenu des problèmes de l'eau, du taux de prévalence du paludisme et de la prolifération des moustiques et du taux de prévalence des IST et du VIH SIDA	Direction départementale de la santé et Centre Médico-social du complexe	-Un suivi médical annuel des travailleurs est fait -Dépistage des IST et VIH SIDA est fait -Le nombre de contaminations à cette maladie est déclaré	3 000 000 FCFA /an
	Dégénération des infrastructures scolaires (salles de classe, latrines, bureaux)	Réhabiliter les 06 écoles et l'école maternelle	SUCRIVOIRE	Les écoles 06 écoles construites sur le complexe sont réhabilitées et fonctionnelles	10 millions FCFA par école, soit 80 millions FCFA

2 Recommandations au niveau du système de gestion des coûts sociaux					
	Insuffisance du système de reporting des coûts sociaux	Mise en place d'un système spécifique de capitalisation et de gestion des coûts sociaux qui prendra en compte l'exhaustivité des postes de coûts et la tenue d'une comptabilité analytique spécifique	SUCRIVOIRE	Un système de reporting des coûts sociaux existe	
3 Recommandations au niveau de l'eau et l'électricité					
3.1		Installation de compteurs électriques à ROLANDFLA, CAMP MAURICIEN, GOFLA	SUCRIVOIRE	Tous les ménages des cités ROLANDFLA, CAMP MAURICIEN, GOFLA disposent d'un compteur électrique	30 000 000 Fcfa
3.2		Installation de compteurs électriques à ROLANDFLA, CAMP MAURICIEN, GOFLA	SUCRIVOIRE	Tous les ménages des cités ROLANDFLA, CAMP MAURICIEN, GOFLA disposent d'un compteur d'eau	30 000 000 Fcfa
4 Recommandations au niveau des besoins spécifiques des différentes couches sociales					
4.1	Difficulté d'accès au crédit pour le développement des AGR* au niveau des femmes	Octroi de crédit aux femmes par la création d'une microfinance locale Variation des sources d'activités des femmes.	- SUCRIVOIRE ONG,	- 1 microfinance est créée et octroi des microcrédits aux femmes - au moins 50% des femmes qui exercent des AGR ont bénéficié au moins une fois de microcrédit deux ans après le démarrage du projet - au moins 50% des femmes du complexe sont formées à la culture de l'épargne et du crédit deux ans après le démarrage du projet	- 5 millions FCFA pour la création et le fond de démarrage de la microfinance - 1 million FCFA pour la formation des femmes
4.2	Difficulté de transformation des produits vivriers (mais, manioc, etc.) Non utilisation des communautés villageoises pour les travaux de plantation.	Octroi de broyeuse Concéder la réalisation de travaux de plantation aux communautés villageoises	- Direction du complexe	2 broyeuses multiservices sont disponibles et fonctionnelles à DRAGAGE et SATY	3 millions FCFA/broyeuse, soit 6 millions FCFA

4.3	Difficultés d'accès à l'emploi jeunes	Formation qualifiante des jeunes aux métiers liées aux activités du complexe sucrier	- SUCRIVOIRE	50% des jeunes sans emploi ont accès à des formations qualifiantes en rapports avec les besoins de l'usine	
4.4		Octroi de crédit pour la création de microprojets jeunes (aviculture, pisciculture, etc.)		5 microprojets communautaires jeunes sont financés et mise en œuvre deux ans après le démarrage du projet	5 millions FCFA par microproyjet, soit 25 millions FCFA.
4.5	Absence d'un plan de communication sociale avec les communautés riveraines, les conseils généraux et Préfecture	Mise en place d'un cadre de concertation entre tous les acteurs Entreprendre des activités qui concourent à l'amélioration de l'image de l'entreprise auprès des populations	- SUCRIVOIRE	Renforcement des capacités de communications Participation aux activités des populations riveraines Amélioration de l'image de marque de l'entreprise	
	Insuffisance socioculturelle d'espace	Construction d'un foyer pour jeune Sur le complexe	- SUCRIVOIRE/villages du périmètre foncier/Préfecture/Sous-préfecture/ Collectivités locales - Sucrivoire	Un foyer polyvalent pour la promotion des activités socioculturelles en faveur des jeunes existe	5 000 000 /an 5 millions FCFA pour les jeunes

(*) Activité Génératrices de Revenu

2 Recommandations au niveau de l'assainissement					
2.1	Précarité du système de gestion des ordures ménagères à SATY et DRAGAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de décharges primaires dans les différents quartiers de SATY et DRAGAGE - Construction de décharges finales à SATY et DARGAGE 	SUCRIVOIRE	<ul style="list-style-type: none"> - 06 décharges primaires existent et sont fonctionnels dans les quartiers de SATY - 05 décharges primaires existent et sont fonctionnels dans les quartiers de SATY - 02 décharges finales dont 01 à SATY et 01 à DRAGAGE existent et sont fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 000 000 Fcfa/ décharge primaire, soit 11 000 000 FCFA pour les 11 décharges primaires ; - 3 000 000 Fcfa/ décharges finale, soit 6 000 000
2.2	Précarité du système de gestion des excréta et des eaux usées dans les ménages à SATY et à DRAGAGE	Mise en œuvre d'un programme pilote de construction de 5 latrines améliorées dans chaque quartier à SATY et DRAGAGE	SUCRIVOIRE	<ul style="list-style-type: none"> - 05 latrines améliorées sont construits dans chaque quartier de SATY et DRAGAGE sont construits ; soit un total de 55 ; - les populations maîtrisent le processus de construction de latrines et sont capables de reproduire les techniques utilisées 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 000 Fcfa par latrine, soit 1 100 000 FCFA ; - un forfait de 5 millions pour la formation et la sensibilisation des bénéficiaires
6 Recommandations au niveau des besoins spécifiques des différentes couches sociales					
6.2	Difficulté de transformation des produits vivriers (maïs, manioc, etc.)	Octroie de broyeuse		2 broyeuses multiservices sont disponibles et fonctionnelles à DRAGAGE et SATY	3 millions FCFA / broyeuse, soit 6 millions FCFA
6.3	Difficultés d'accès à l'emploi des jeunes	Formation qualifiante des jeunes aux métiers liées aux activités du complexe sucrier	<ul style="list-style-type: none"> - Union Européenne - Etat de Côte d'Ivoire/ Plate forme de services 	50% des jeunes sans emploi ont accès à des formations qualifiantes en rapports avec les besoins de l'usine	
6.4		Octroie de crédit pour la création de microprojets jeunes (aviculture, porciculture, pisciculture, etc.) Formation qualifiante des jeunes aux métiers liées aux activités du complexe sucrier		5 microprojets communautaires jeunes sont financés et mise en œuvre deux ans après le démarrage du projet	5 millions FCFA par micropjet, soit 25 millions FCFA.

6.5	<p>Insuffisance d'espace socioculturelle</p>	<p>Construction d'un foyer pour jeune</p> <p>Définir de façon participative une politique de développement socio-économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général - Union Européenne/ PAPC <ul style="list-style-type: none"> - Etat de Côte d'Ivoire/ PAPC 	<p>Un foyer polyvalent pour la promotion des activités socioculturelles en faveur des jeunes existe</p>	<p>5 millions FCFA pour les jeunes de Gofla</p>
-----	--	---	--	---	---

(*) Activité Génératrices de Revenu

PAPC :Programme d'Appui Post-Crise

RECOMMANDATIONS à l'Etat et Conseils Généraux

N°	Difficultés	Recommandations	Acteurs	Indicateurs de performance	Coût estimatif de la mesure
1	Recommandations au niveau de la santé				
1.1	Insuffisance du personnel soignant	- Affectation de personnels soignants du Complexe	- Etat de Côte d'Ivoire (Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique)	<ul style="list-style-type: none"> - 4 nouveaux services (ophtalmologie, endoscopie gastrique, odontostomatologie et gynécologie) ; - 1 gynécologue est affecté au centre de santé du complexe ; - 1 ophtalmologue est affecté au centre de santé du complexe ; - 1 spécialiste en endoscopie digestive est affecté au centre de santé du complexe ; - 1 médecin généraliste est affecté au centre de santé du complexe ; - 1 dentiste est affecté au centre de santé du complexe ; - 2 infirmiers diplômés d'Etat sont affectés au centre de santé du complexe ; - 1 sage-femme diplômée d'Etat est affectée au centre de santé du complexe 	
1.2	Insuffisance de la capacité d'accueil du centre de santé du complexe	-	Etat de Côte d'Ivoire/Conseil Général/ PAPC	<ul style="list-style-type: none"> - 1 nouveau pavillon d'hospitalisation de 20 lits existe et est équipé; - 1 nouveau pavillon pour la maternité existe et est équipé; - 1 pavillon pour de nouveaux bureaux existe et est équipé. 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 millions pour les constructions - 30 millions pour les équipements
6.1	Difficulté d'accès au crédit pour le développement des AGR* au niveau des femmes	Octroie de crédit aux femmes par la création d'une microfinance locale	- Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général - plate forme de services Union Européenne -ONGs	<ul style="list-style-type: none"> - 1 microfinance est créée et octroi des microcrédits aux femmes - au moins 50% des femmes qui exercent des AGR ont bénéficié au moins une fois de microcrédit deux ans après le démarrage du projet - au moins 50% des femmes du complexe sont formées à la culture de l'épargne et du crédit deux ans après le démarrage du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 millions FCFA pour la création et le fond de démarrage de la microfinance - 1 million FCFA pour la formation des femmes

3	Recommandations au niveau de l'éducation				
3.1	Dégénération des locaux abritant la cantine scolaire de GOFLA	Réhabilitation de la cantine scolaire	Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général/ PAPC	La cantine scolaire de GOFLA est fonctionnelle	3 millions FCFA
3.2			Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général/ PAPC	Chaque école dispose d'une cantine scolaire équipée et fonctionnelle	5 millions FCFA/cantine, soit 35 millions pour les 7 cantines
3.3	Insuffisance des infrastructures scolaires	Construction des infrastructures scolaires (écoles, cantines, latrines et autres) dans les villages voisins du périmètre	Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général/ PAPC	Chaque village de plus de 500 habitants dispose d'une école de 6 classes. Ce qui permettra de débarrasser les écoles situées sur le complexe.	50. 000 000 FCFA pour toutes les écoles
4					
5	Recommandations au niveau de l'eau et l'électricité				
5.1	Utilisation abusive et gratuite de l'électricité	Mise en place d'un système d'électrification rurale à LAHIBIZANFLA	Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général	le village de LAHIBIZANFLA bénéficie d'un projet d'électrification rurale	60 000 000 Fcfa
5.3	Utilisation abusive et gratuite de l'eau	Mise en place d'un système d'hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) à LAHIBIZANFLA	Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général/ PAPC	le village de LAHIBIZANFLA bénéficie d'un système HVA	5 000 000 Fcfa
6	Recommandations au niveau des besoins spécifiques des différentes couches sociales				
6.1	Difficulté d'accès au crédit pour le développement des AGR* au niveau des femmes	Octroi de crédit aux femmes par la création d'une microfinance locale	- Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général - Union Européenne	- 1 microfinance est créée et octroi des microcrédits aux femmes - au moins 50% des femmes qui exercent des AGR ont bénéficié au moins une fois de microcrédit deux ans après le démarrage du projet - au moins 50% des femmes du complexe sont formées à la culture de l'épargne et du crédit deux ans après le démarrage du projet	- 5 millions FCFA pour la création et le fond de démarrage de la microfinance - 1 million FCFA pour la formation des femmes
6.2	Difficulté de transformation des produits vivriers (maïs, manioc, etc.)	Octroi de broyeuse		2 broyeuses multiservices sont disponibles et fonctionnelles à DRAGAGE et SATY	
6.3	Difficultés d'accès à l'emploi des jeunes	Formation qualifiante des jeunes aux métiers liées aux activités du complexe sucrier	- Union Européenne - Etat de Côte d'Ivoire/ Plate forme de services	50% des jeunes sans emploi ont accès à des formations qualifiantes en rapports avec les besoins de l'usine	5 millions FCFA par
6.4		Octroi de crédit pour la création		5 microprojets communautaires jeunes sont finan-	

		<p>de microprojets jeunes (aviculture, porciculture, pisciculture, etc.)</p> <p>Formation qualifiante des jeunes aux métiers liées aux activités du complexe sucrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plate forme de service - ONG / Etat de Côte d'Ivoire 	<p>cés et mise en œuvre deux ans après le démarrage du projet</p>	microprojet, soit 25 millions FCFA.
6.5	<p>Absence d'espace socio-culturelle à Gofla</p> <p>Absence de participation des communautés riveraines à l'identification de leurs problèmes de développement.</p>	<p>Construction d'un foyer pour jeune</p> <p>Définir de façon participative une politique de développement socio-économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de Côte d'Ivoire/ Conseil Général - Union Européenne / PAPC <p>- Etat de Côte d'Ivoire Conseil Général</p>	<p>Un foyer polyvalent pour la promotion des activités socioculturelles en faveur des jeunes existe</p> <p>Un cadre de concertation permanent existe</p>	<p>5 millions FCFA pour les jeunes de Gofla</p> <p>2.000.000 FCFA / an</p>

(*) Activité Génératrices de Revenu

BIBLIOGRAPHIE

BAHA-BI Y. D., 1986. *L'impact socio-économique de la SODESUCRE dans le département de Zuenoula au centre de la Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Institut d'Ethnosociologie, Abidjan.

BAHA-BI Y.D., Novembre 2001. *L'agro-industrie sucrière en Côte d'Ivoire : Un nouvel équilibre socio-économique régional*. Thèse de doctorat d'Etat, Institut d'Ethnosociologie, Abidjan.

CCACY, Mai 2008. *Evaluation ex-post des programmes antérieurs de canne villageoise en Côte d'Ivoire et Identification des opportunités pour la relance de cette production*. Rapport final Zuénoula.

DIABATE M., 1973. *Le modèle ivoirien du développement*. Institut d'Ethnosociologie, Abidjan.

Ministère du Plan et du Développement, Septembre 2004. Tableau de bord social Côte d'Ivoire 2003. Tome 1 : Analyses thématiques.

Ministère du Plan et du Développement, Septembre 2004. *Tableau de bord social Côte d'Ivoire 2003. Tome 2 : Note méthodologique de Base de Données*.

Ministère de l'Agriculture, Edition de Février 2007. *Annuaire des statistiques agricoles 2005*. Les séries Stat Agri.

Ministère de l'Agriculture, Edition de Janvier 2008. *Annuaire des statistiques agricoles 2006*. Les séries Stat Agri.

Ministère de l'Agriculture, Edition d'Avril 2008. *Annuaire des statistiques agricoles 2006*. Les séries Stat Agri.

Ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé, 2004. *Synthèse du rapport du schéma directeur de développement industriel (SDI) relatif aux transformations agro-industrielles*. Sous direction des agro-industries, Abidjan.

LEGRE G., 1981. *Le rôle d'une société d'ETAT dans la stratégie du développement économique et social : Exemple de la Palmindustrie*, Mémoire de maîtrise, Institut d'Ethnosociologie, Abidjan.

RGPH, 1998. *Données sociodémographiques et économiques des localités. Résultats définitifs par localités*. Institut National de la Statistique. Vol. III Tome I.

TIENE A., 2006. *Problématique de l'impact des structures agro-industrielles dans le développement rural en Côte d'Ivoire : cas de la SAPH à Toupah*. Institut d'Ethnosociologie, Abidjan.

COMMISSION EUROPEENNE Juin 2009, *rapport final définitif*, évaluation environnementale et sociale du complexe sucrier de Borotou-Koro.

COMMISSION EUROPEENNE Juin 2009, *rapport final définitif*, évaluation environnementale et sociale du complexe sucrier de Zuenoula.

ANNEXES

Annexe 1

Rappel des Termes de Référence

Objectifs généraux

L'objectif global de la stratégie du secteur sucre est de promouvoir la contribution du secteur sucrier au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire ainsi que la viabilité de l'industrie sucrière.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude sont d'établir pour chaque complexe sucrier :

- Un diagnostic détaillé identifiant et décrivant d'une façon quantitative et qualitative toutes les caractéristiques :
 - Des populations vivant sur le complexe sucrier ou venant y travailler ou y mener une quelconque activité (commerce, artisanat, services, etc.) ;
 - Des infrastructures et équipements utilisés par ces populations ;
 - Des statuts et de la gestion de ces différents groupes sociaux résidant sur le complexe ;
- Une évaluation :
 - Des coûts sociaux générés par les populations vivant sur les complexes ou aux alentours (eau, électricité, services scolaires, services santé, infrastructures, etc.) ;
 - De l'état des infrastructures (avec hiérarchisation des besoins de maintenance, réparation ou autres) ;
 - Des besoins des populations (avec hiérarchisation selon le degré de nécessité et de priorité) ;
- D'établir des recommandations :
 - Sur le financement de ces coûts sociaux, de l'entretien et l'amélioration de ces infrastructures ;
 - Sur les actions à mettre en œuvre en vue d'améliorer la satisfaction des besoins des populations ;
 - Sur les statuts des groupes de population et sur les modes de gestion.

Résultats attendus

A l'issue de l'étude, le rapport produit devra :

- Présenter l'état des lieux en matière de coûts sociaux des groupes de population vivant sur chaque site, de leur statut et de leur gestion ;
- Identifier précisément les problèmes sociaux existant et/ou latents, leurs causes, les risques engendrés ou possibles, les remèdes déjà mis en œuvre ou prévus avec leurs coûts et leurs financement ;
- Contenir des recommandations sur le financement de ses coûts sociaux sur les statuts des groupes de population et sur leurs modes de gestion.

Annexe 2

Approche méthodologique

I- APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1- CARTOGRAPHIE DES SITES

1.1.1- Choix de la méthode de levée topographique :

Les villages ont été levés au GPS en mode absolu, matériel d'utilisation simple, en raison de la facilité de mise en œuvre de cette méthode (une seule personne opère) et de la précision attendue (il s'agit d'obtenir une représentation graphique du village et non calculer les coordonnées très précises de ses sommets). Le levé consiste à parcourir les limites du village en enregistrant automatiquement les coordonnées (X, Y) de chaque sommet (changement de direction) avec obligation de revenir sur le point de départ dont les coordonnées se trouvent ainsi relevées deux fois ; car le village doit constituer une polygonale fermée pour rendre possible le calcul de superficie.

Une manipulation correcte du GPS permet de visualiser les coordonnées des sommets et le tracé des contours du village. La superficie est calculée automatiquement par l'appareil GPS.

1.1.2 – Exploitation des données issues du levé

- ***Données issues du levé topographique***

Les coordonnées des sommets du village sont automatiquement enregistrées, comme antérieurement indiqué dans la mémoire de l'appareil GPS (capacité : 500 points). Elles sont ensuite transférées dans un ordinateur (portable par exemple) doté d'un logiciel, adapté pour le traitement cartographique des données. L'ordinateur est lui-même relié à une table traçante pour l'édition de la carte. D'autres traitements informatiques permettent de positionner les villages levés sur la carte du complexe sucrier préalablement scannée et enregistrée dans l'ordinateur.

- ***Codification des villages***

La codification est un moyen de désigner les villages de façon simplifiée. Dans le cadre de la présente étude, la codification proposée est alphanumérique. La désignation d'un village commence par les deux premières lettres du village concerné. Puis vient la lettre V pour village. La partie alphabétique est suivie de cinq indices numériques qui sont des valeurs des variables retenues. Ces variables sont codifiées dans un tableau de codification qui sert à déchiffrer les informations recherchées. Les variables utilisées sont tirées du recueil des informations et caractérisent de façon essentielle chaque village.

La méthodologie de codification des villages proposée repose sur une définition claire des variables qui les caractérisent et leur codification et un tableau d'interprétation qui autorise un déchiffrage rapide des informations.

1.2. Collecte des données quantitatives

La méthodologie adoptée pour l'enquête est un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur le site du complexe sucrier suivi d'une enquête par sondage stratifié basée sur la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages.

1.2.1 Dénombrement des ménages

Un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur les sites des complexes sucriers concernés par l'étude a été réalisé à partir d'une fiche de dénombrement selon l'approche suivante :

1. Visite du site avec un responsable du complexe pour en fixer les limites ;

2. Elaboration d'une carte du site qui a fait ressortir les différentes localités et secteurs qui le composent. Chaque localité et/ ou secteur a fait l'objet à son tour d'élaboration d'une carte. Ces cartes de localités et/ ou de secteurs ont fait ressortir les îlots qui les composent ;
3. Chaque secteur ou grand îlot a été confié à un agent de dénombrement, qui a été recruté sur le terrain. Les critères de recrutement des agents de dénombrement sont : avoir un niveau minimum de la classe de 3eme et avoir résidé sur le site au moins pendant six (6) mois ;
4. Chaque agent ainsi recruté, a pu dénombrer en moyenne 50 ménages par jour (la moyenne nationale RGPH 1998 étant de 60 ménages par agent et par jour) ;
5. Ces agents de dénombrement ont reçu une formation pendant une journée. Cette formation a été assurée par le chef d'équipe du site et a porté essentiellement sur le remplissage de la fiche de dénombrement.
6. En plus du Chef d'équipe, quatre (4) animateurs par site ont suivi et contrôlé cette phase de dénombrement ;

1.2.2 Enquête par sondage auprès des ménages

Calcul de la taille de l'échantillon

Soit p la proportion de personnes vivant dans les ménages « Employés » par le complexe sucrier par rapport à la population totale du site du complexe.

La variance de la proportion p s'exprime par la formule :

$$V(p) = \frac{p \cdot (1 - p)}{n - 1}$$

Pour un seuil de confiance fixé à 95%, la valeur de n (taille de l'échantillon) nécessaire pour obtenir une précision souhaitée δ (marge d'erreur permise) sur la proportion réelle p dans la population totale, s'obtient par la formule suivante :

$$n = \frac{(1,96)^2 \cdot p(1 - p)}{\delta^2},$$

Nous avons fixé un optimal $p=0,5$.

En optant pour une précision acceptable de l'estimateur $\delta=5\%$, nous avons obtenu **une taille de l'échantillon égale à 385 personnes à enquêter** par site.

En faisant l'hypothèse qu'un ménage rural compte en moyenne 8 personnes (d'après le RGPH 1998, ce nombre varie entre 6 et 10 personnes par ménage rural), **il faut 49 ménages par site, soit 50 ménages.**

Un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur le site du complexe sucrier concerné par l'étude a été réalisé. La liste des ménages recensés a constitué la base de sondage.

Tirage de l'échantillon

Le tirage effectif des ménages à enquêter et l'administration des questionnaires se sont faits en dix (10) étapes :

1. un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur chaque site concerné, en vue de constituer la base de sondage ;
2. Obtention de la liste des chefs de ménages recensés par catégorie socioprofessionnelle ;

3. Calcul du nombre de ménages dénombrés selon la catégorie socioprofessionnelle ;
4. Elaboration de la liste de chacun des 5 sous-groupes cités ci-dessous à partir de la base de sondage ;
5. calcul de la taille des 5 sous-échantillons suivants en considérant que la taille de l'échantillon d'enquête est de 50 ménages :
 - o les ménages dont le chef ne travaille pas sur le site
 - o les ménages dont le chef travaille sur le site comme un manœuvre
 - o les ménages dont le chef travaille sur le site comme un ouvrier spécialisé
 - o les ménages dont le chef travaillent sur le site comme un agent de maîtrise
 - o les ménages dont le chef travaille sur le site comme un cadre

Un tel plan de sondage présente l'avantage de donner un échantillon autopondéré c'est-à-dire un ensemble d'individus statistiques ne nécessitant aucune pondération particulière au niveau de l'analyse statistique des résultats.

6. Application de la méthode des pas pour sélectionner les ménages appartenant à chaque sous échantillon ;
7. Obtention de la liste de tous les ménages tirés de façon aléatoire ;
8. Etablissement d'un programme d'interview à partir de la liste des ménages tirés ;
9. Prise de rendez-vous avec les ménages tirés au sort ;
10. Administration du questionnaire aux ménages sélectionnés et listés et à tous leurs membres.

1.3- COLLECTE DES DONNEES QUALITATIVES SUR LES POPULATIONS

L'enquête qualitative s'est déroulée à partir de la MARP (Méthode Active de Recherche Participative) auprès de groupes spécifiques (jeunes, femmes, vieux, groupe socioprofessionnels, etc.) dans le cadre d'entretien de groupe. Les principaux outils de la MARP qui ont été utilisés sont : la carte des ressources, le diagramme de Venn, le Profil historique, l'Arbre à problèmes, la matrice de priorité par pairs. En plus de ces outils, des entretiens semi structurés se sont déroulés avec le Conseil Général, les Responsables du complexe (Direction, Ressources humaines, Energie, Eau, Logistique, comptabilité, contrôle interne, etc.), les responsables des structures éducatives, les responsables des structures sanitaires.

- **L'arbre à problème**

L'arbre à problème a été utilisé pour déterminer les contraintes liées au contexte de développement social et économique des zones cibles, les causes de ces problèmes, de même que leurs conséquences.

- **Le diagramme de Venn**

Cet outil a permis d'analyser la dynamique organisationnelle dans les villages du complexe. Il également permit d'analyser l'influence des villages, campements et administrations étatiques (qui constituent l'environnement socio-économique, politique et démographique des campements) sur la vie des populations cibles dans le cadre de la présente mission.

- **Les Interviews Semi-Structurés (ISS)**

Elles ont été conduites avec des individus et des groupes cibles à partir d'un guide d'entretien afin de recueillir des informations en rapport avec les objectifs visés.

- **La carte des ressources et la carte du terroir villageois**

Ces outils ont été surtout utilisés dans les villages autochtones. Ils ont permis aux groupes cibles de repérer géographiquement leurs ressources naturelles, d'en monter les limites et d'en décrire le mode d'occupation. Les renseignements fournis ont été utiles dans l'analyse des contraintes socio-foncières auxquelles ces villages sont confrontés.

- **La matrice de priorités par pairs**

La matrice de priorité par pairs a permis aux populations cibles de classer par ordre préférentiel leurs priorités en matière d'activités génératrices de revenus.

- **L'Observation directe**

Elle a été utilisée pour permettre à l'équipe d'Experts de se rendre compte elle-même les réalités du terrain. Cette technique consiste à se confondre à la population pour mieux l'observer et mieux appréhender son vécu, ses représentations d'elle – même et de son environnement physique et social.

1.4- EVALUATION DES INFRASTRUCTURES

L'évaluation des infrastructures a consisté en la réalisation de levés et métrés des bâtiments à l'aide d'une chaîne décamètre de 50 mètres et d'une chaîne de 7 mètres.

Les données ainsi recueillies ont permis l'analyse des capacités théoriques et effectives d'accueil et l'estimation des besoins en réhabilitation à partir de l'état de fonctionnalité. Enfin un recensement des états des infrastructures a été réalisé.

1.5- EVALUATION DES COUTS SOCIAUX

L'évaluation des coûts sociaux s'est déroulée suivant une approche à trois (3) phases :

- la première phase a consisté en l'identification de tous les postes de coûts sociaux supportés par le complexe. Elle s'est faite à l'aide d'entretiens semi-structurés ;
- la deuxième phase a consisté en la valorisation de postes de coût identifiés. Il s'est agi de donner une valeur monétaire aux différents postes de coûts ;
- la troisième phase a consisté en l'analyse du système actuel de gestion des coûts sociaux (modalités, forces et faiblesses).

1.6- ANALYSE DES DONNEES

L'analyse des données s'est faite suivant les objectifs spécifiques de la mission. Pour les données quantitatives, l'analyse statistique descriptive (moyenne, pourcentage, etc.) s'est faite à l'aide du Logiciel SPSS. En ce qui concerne les données qualitatives, la méthode d'analyse de contenu a été utilisée. Cette méthode permet une analyse systématique et rigoureuse des résultats empiriques issus des entretiens semi-structurés et des séances MARP.

Annexe 3

Répartition de la population sur le Complexe

Tableau 21 : Répartition de la population sur le Complexe

LOCALISATION	NOMBRE DE MENAGES	FREQUENCE DES MENAGES (%)	POPULATION TOTALE	FREQUENCE DE LA POPULATION (%)	TAILLE MOYENNE DES MENAGES

Source : Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Annexe 4

Outils de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien, fiche de dénombrement)

ENQUETE AUPRES DES RESPONSABLES DES COMPLEXES SUCRIERS

Guide d'entretien

Septembre 2009

Les informations collectées seront utilisées à des fins scientifiques et opérationnelles.

Votre coopération sera grandement appréciée!

1. Grille des répondants : donner la qualité des intervenants

Directeur	Comptable	Responsable d'audit interne	Membre du CA	Autre

2. Collecte et contrôle de données

	Collecte des données	Signature	Contrôle de la collecte	Signature
Nom des agents				
Date opération				

3. Identification de l'agro-industrie

Questions	Valeurs
DENOMINATION COMPLETE :	
Localisation du siège :	_____
Date de création	_____
BOITE POSTALE	
Téléphone fixe	_____/_____/_____/_____
Fax :	
Cellulaire	_____/_____/_____/_____
E-mail :	
Nombre de complexes	____

4. Inventaire des coûts sociaux supportés par l'agro-industrie

4.1- Coûts supportés sur les sites d'hébergement du personnel du complexe

Nature des coûts supportés	Investissements	Entretien	Fonctionnement	Autres

Pour chacun des postes de coût, il s'agira d'en donner une description détaillée ainsi que la valeur monétaire et le poids dans les charges de l'Agro-industrie depuis sa présence dans la zone d'étude.

4.2- Coûts supportés par Agro-industrie au niveau des villages riverains

Nature des coûts supportés	Investissements	Entretien	Fonctionnement	Autres

Pour chacun des postes de coût, il s'agira d'en donner une description détaillée ainsi que la valeur monétaire et le poids dans les charges de l'Agro-industrie depuis sa présence dans la zone d'étude pour chacun des villages riverains qui devront être au préalable identifiés.

5. Gestion des coûts sociaux par l'Agro-industrie

- 1- Comment jugez-vous ces coûts par rapport à la rentabilité de votre entreprise ?
- 2- Avez-vous éprouvé le besoin de voir d'autres acteurs s'impliquer dans la gestion de ces coûts ? Si oui lesquels ?
- 3- Quelles démarches avez-vous déjà entrepris pour chacun des acteurs ?
- 4- Quels en ont été les résultats ?
- 5- Les résultats sont ils favorables du point de vu de votre souhait ?
- 6- Si non, quels sont selon vous les facteurs de blocage ?
- 7- Pensez-vous que ces acteurs sont capables de s'impliquer véritablement ? pourquoi ?
- 8- Quelles recommandations pouvez-vous formuler afin que chacun des acteurs des acteurs cités s'implique ?
- 9- Quel est le niveau de participation que vous souhaitez avoir dans la prise en charge des coûts sociaux engendré par les populations ?

ENQUETE DES OPA EXERÇANT AU NIVEAU DES COMPLEXES SUCRIERS

Questionnaire

Septembre 2009

Les informations collectées seront utilisées à des fins scientifiques et opérationnelles.

Votre coopération sera grandement appréciée!

1. Grille des répondants : donner la qualité des intervenants

Gérant/ Directeur	Comptable	Secrétaire/ caissière	Magasinier central	Analyseurs	Peseurs	Délégués	Autre

2. Collecte et contrôle de données

	Collecte des données	Signature	Contrôle de la collecte	Signature	Saisie informatique	Signature
Nom des agents						
Date opération						

3. IDENTIFICATION DE LA COOPERATIVE

N°	Questions	Valeurs
ID1	DENOMINATION COMPLETE :	
ID2	DENOMINATION ABREGEE :	
ID3	Localisation du siège :.....	_____
ID4	Sous-préfecture :.....	_____
ID5	Département :.....	_____
ID6	Région :	_____
ID7	Date de création	_____
ID8	Numéro d'Agrément	_____ / _____
ID9	Date d'Agrément	_____ / _____ / _____
ID10	L'agrément a-t-il été publié au JO ?	_____ / _____ / _____
ID11	Nombre de membres à la création	_____
ID12	Zone d'activité	_____
ID13	Prévision de production de cacao à la création	EN TONNES _____
ID14	Prévision de production de café à la création	EN TONNES _____
ID15	Prévision autres production à la création	EN TONNES _____
ID16	BOITE POSTALE :	
ID17	Téléphone fixe	_____ / _____ / _____ / ____
ID18	Fax :	
ID19	Cellulaire	_____ / _____ / _____ / ____
ID20	E-mail :	
ID21	Nombre de sections à la création	_____

4. FONCTIONNEMENT

4.1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

N°	Questions et Filtres	Valeurs
F1	Capital social à la création	_____
F2	Capital libéré à la création	_____
F3	Montant de la part sociale à la création	_____
F4	Nombre total de membres actuel	_____
F5	Nombre femmes	_____
F6	Nombre hommes	_____
F7	Nombre de membres dans le CA	_____
F8	Droit d'adhésion à la création	_____
F9	Nombre d'AG prévue par les textes	_____
F10	Nombre de réunion du CA prévue par les textes	_____
F11	Nombre de commissaires aux comptes prévu à la création	_____
F12	Nombre de passages du CC par an (cf. statut ou règlement intérieur)	_____

F13- Composition du Conseil d'administration

N°	Fonction	Nom et prénom	Contact téléphonique	Niveau d'étude		Date d'entrée au CA
				Code	Précision	
1	PCA					
2	Vice-PCA					
3	Secrétaire Général					
4	SG adjoint					
5	Trésorier					
6	Trésorier Adjoint					

F14- Composition du commissariat aux comptes

N°	Nom et prénom du CC	Siège social	Contact téléphonique

F15- Documents de gestion administrative

N°	Documents administratifs	Existence	Conformité	Tenue
		OUI.....1 NON.....2	OUI.....1 NON.....2	BONNE.....1 MOYENNE.....2 MAUVAISE.....3
1	Statuts			
2	Règlement intérieur			
3	Registre des sociétaires			
4	Registre des PV			
5	Rapports de Commissaires			
6	Autres (.....)			

4.2. FONCTIONNEMENT ACTIVITES

F16- Assemblées générales et conseil d'administration

Campagne agricole	ASSEMBLEE GENERALES			CONSEIL D'ADMINISTRATION		
	Nbre d'assemblées prévues	Nbre d'assemblées réalisées	Nbre de PV réalisés	Nbre de réunion de CA prévus	Nbre de réunion CA réalisés	Nbre de réunion PV réalisés
2008-2009						
2007-2008						
2006-2007						

F17- Collecte de produits (quantité en tonnes)

Campagne agricole	Canne	vivrier	Autres produits
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

F18- Prix des produits collectés

Campagne agricole	Canne (FCFA/Kg)	Vivrier (FCFA/Kg)	Autres produits
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

F19- Modalité de collecte des produits (cocher les cases)

Campagne agricole	Canne			Autres produits (vivriers y compris)		
	Cash	Accompte	Crédit	Cash	Accompte	Crédit
2008-2009						
2007-2008						
2006-2007						

F20- Modalité de vente des produits (quantité)

Campagne agricole	Canne		Vivriers		Autres produits	
	Vendu localement	Vendu ailleurs	Vendu localement	Vendu ailleurs	Vendu localement	Vendu ailleurs
2008-2009						
2007-2008						
2006-2007						

F21- Programme de biens et services fournis aux coopérateurs au cours de l'année 2008-2009

N°	Désignation du bien ou service	Description	Coûts supportés par la coopérative
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

F22- Programme de biens et services fournis aux à l'OPA par le complexe sucrier au cours de l'année 2008-2009

(il peut s'agir d'équipements, de formation, de fonds de roulement, d'intrants agricoles, d'autres frais)

N°	Désignation du bien ou service	Description	Coûts supportés par la coopérative
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

F24- Problèmes majeurs de la coopérative

N°	Problèmes majeurs de la coopérative	causes	Solutions envisagées
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

a. 5.1- RESSOURCES HUMAINES

N°	Questions et Filtres	Valeurs
C1	Nombre d'employés permanents	_____
C2	Nombre d'employés temporaires	_____
C3	Salaire moyen	_____
C4	Nombre d'employés déclarés CNPS	_____
C5	Nombre d'employés assurés	_____

C6- Liste du personnel permanent de la coopérative

N°	Fonction	Nom et prénom	Genre	Formation de base	Expérience prof en	Nbre de formations reçues
1	Gérant/Dir					
2	Comptable					
3	Magasinier principal					
3	Sécretaire					
5	Chauffeur					

C7- Renforcement des capacités du personnel

Campagne	Nbre de formations	Nbre de personnes formées	Nbre de supports de formations disponibles
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

C8- Thèmes de formation du personnel

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes formées	Campagne	Formateur
1				
2				
3				
4				
5				

C9- Besoins actuels de formation du personnel

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes à former	Démarches entreprises	Résultats
1				
2				
3				
4				
5				

C10- Renforcement des capacités des coopérateurs et administrateurs

Campagne	Nbre de formations	Nbre de personnes formées	Nbre de supports de formations disponibles
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

C11- Thèmes de formation des coopérateurs et administrateurs

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes formées	Campagne	Formateur
1				
2				
3				
4				
5				

C12- Besoins actuels de formation des coopérateurs et administrateurs

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes à former	Démarches entreprises	Résultats
1				
2				
3				
4				
5				

b. 5.2- EQUIPEMENTS PROFESSIONNEL

C13- Liste des équipements de la coopérative

Désignation	Nbre	Date acquisition du premier	Etat	Financement	Observations
CAMIONS DE 3 à 5 T			Bon.....1	Fonds propres..1	
CAMIONS DE 6 à 10 T			Moyen.....2	Prêt.....2	
CAMIONS DE 11 à 15 T			Mauvais...3	Don.....3	
CAMIONS DE + de 15 T					
TRACTEURS					
VEHICULE DE LIAISON					
AUTRES VEHICULES					
BASCULE 200 KG					
BASCULE 500KG					
BASCULE 1000 KG					
BALANCE ELECTRONIQUE					
HUMIDIMETRE					
SONDE					
MICRO-ORDINATEUR					
BACHE					
CAISSE DE FERMENTATION					
SAC EN JUTE					
FOUR DE SECHAGE					
SECATEUR					
PULVERISATEUR A DOS					
PULVERISATEUR A MOTEUR (ATOMISEUR)					
TRONCONNEUSE					

C14- Installations fixes

INSTALLATIONS FIXES	NOMBRE	SUPERFICIE TOTALE (m ²)	CAPACITE TOTALE (Tonnes)
MAGASINS DE STOCKAGE DANS LES VILLAGES	I__I__I	I__I__I__I	I__I__I__I
MAGASINS DE STOCKAGE CENTRAL	I__I__I	I__I__I__I	I__I__I__I
AUTRES BATIMENTS (PRECISER)	I__I__I I__I__I	I__I__I__I I__I__I__I	I__I__I__I I__I__I__I
ESPACES DE SECHAGE (pour tous les magasins)	I__I__I	I__I__I__I I	I__I__I__I__I

c. **5.3. GESTION FINANCIERE**

N°	Questions et Filtres	Valeurs
C15	Capital social actuel	I__I__I__I__I__I__I
C16	Capital libéré actuel	I__I__I__I__I__I__I
C17	Montant actuel de la part sociale	I__I__I__I__I
C18	Droit d'adhésion actuel	I__I__I__I__I
C19	Nombre de commissaires aux comptes actuels	I__I

C20- Activités des commissaires aux comptes

Campagne	Nbre de passages	Nbre de rapports
2008-2009		
2007-2008		
2006-2007		

C21- Existence et tenue des documents comptables

Désignation	Existence	Tenue/application
	Oui.....1 Non.....2	Bonne.....1 Moyenne.....2 Mauvaise.....3
Manuel de procédures		
Journal		
Grand livre		
Pièces justificatives		
Balance de vérification		
Cahier de distribution d'intrants		
Fiche de stock		
Fiche de commande		
Plan de campagne		
Livre des inventaires		
Bilan exercice précédent		
Budget (investissement et fonctionnement)		

C22- Niveau des dettes de la coopérative

N°	Créancier	Montant obtenu	Montant remboursé	Utilisation de l'argent
1				
2				
3				
4				
5				

C23- Niveau des créances de la coopérative

N°	Débiteur	Montant attribué	Montant récupéré	Motif du prêt
1				
2				
3				
4				
5				

C24- Niveau de l'épargne de la coopérative actuelle

Caisse	Banque

C25- Bilan du dernier exercice :

Actifs	Montant	Passifs	Montant
Frais d'établissement		Capital social	
Immobilisations		Réserves	
Stocks		Subventions	
Valeurs réalisables		Résultat (excédent)	
Valeur disponible		Emprunt à moyen et long terme	
- caisse		Dette à court terme	
- banque			
Résultat (déficit)			
Total		Total	

N°	Questions	Valeurs
C26	Ce bilan a-t-il été déposé à la DDA	<input type="checkbox"/> 1=Oui <input type="checkbox"/> 2=Non
C27	Votre coopérative est-elle exportatrice de cacao ou de café ?	<input type="checkbox"/> 1=OUI <input type="checkbox"/> 2=NON
C28	Etes-vous en partenariat avec une institution quelconque pour un programme ou un projet spécifique d'amélioration de la qualité de vos produits ou pour l'amélioration de vos revenus ?	<input type="checkbox"/> 1=OUI <input type="checkbox"/> 2=NON
C29	Si oui, combien de projets auxquels vous participez ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

5. CONTRIBUTION A LA GESTION DES COÛTS SOCIAUX

5.1- Contribution actuelle (l'année 2008 ou l'année en cours)

(Les coûts se rapportent aux besoins collectifs de la population C'est-à-dire l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'électricité, les routes, la sécurité, les infrastructures socioculturelles, etc.)

N°	Désignation du poste de coûts	Description	Coûts supportés par la coopérative
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

5.2- Contribution future (l'année 2008 ou l'année en cours)

(Les coûts se rapportent aux besoins collectifs de la population C'est-à-dire l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'électricité, les routes, la sécurité, les infrastructures socioculturelles, etc.)

N°	Désignation du poste de coûts	Description	Coûts total
1			
2			
3			
4			
5			

**DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS SUR LES COUTS SOCIAUX, LE STATUT ET
LA GESTION DES GROUPES DE POPULATION DES COMPLEXES SUCRIERS**

ENQUETE INDIVIDUELLE AUPRES DES MENAGES RESIDENTS SUR LES SITES DES COMPLEXES SUCRIERS

Questionnaire

Septembre 2009

Section 0 : Identification des ménages

SERVE A LA SAISIE	CADRE RE-
Région: _____	
Département : _____	
Sous-Préfecture : _____ 	
Nom du site : _____ 	
Nom du quartier/ secteur : _____ 	
N° du questionnaire : 	
Nom du Chef de ménage _____	
Catégorie socioprofessionnelle du CM : _____	

Date de l'interview | | | / | | | / 2009

Nom de l'enquêteur _____ / | | / Résultat*[__]

Nom du superviseur _____ / | | / VISA

Début de l'interview _____ : _____ Fin de l'interview : _____ :

*** Code Résultat**

- | | |
|--|-------------------------|
| 1 = Questionnaire mené à terme | 4 = Différée |
| 2 = Questionnaire partiellement rempli | 5 = Autres (à préciser) |
| ser) _____ | |
| 3 = Refus de répondre | |

Caractéristiques Socio démographiques des membres du ménage (à administrer à tous les membres)

N°	Q101 Nom et prénoms de l'enquêté	Q102 Lien avec le CM 1=CM ; 2=Conjoint (e) du CM ; 3= Enfant du CM ; 4= Autres	Q103 Sexe 1=Masculin ; 2=féminin	Q104 Age	Q105 Nombre d'années de présence sur le site (Si la personne est née sur le site notez son âge)	Q106 Niveau d'étude atteint 0=Aucun ; 1=primaire ; 2=secondaire ; 3=supérieur /	Q107 Fréquentez- vous l'école ? 1= Oui ; 2=Non (posez la question aux personnes de moins de 25 ans)	Q108 Si Oui, quelle classe fréquentez- vous ? (posez la question aux personnes de moins de 25 ans)	Q109 Ethnie	Q110 Reli- gion
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										

Section 2 : Caractéristiques socioéconomiques des membres du ménage

2.1 Activités exercées par les membres du ménage et évaluation de leurs revenus (<i>À ne pas administrer aux élèves et aux moins de 10 ans</i>)		Q2101 Qualification professionnelle	Q2102 Quelle est votre activité principale ?	Q2103 Quelle est la périodicité du revenu que vous tirez de cette activité principale	Q2104 Quel est le montant de ce revenu par période	Q2105 Etes-vous un employé du complexe ? 1=oui ; 2=non <i>Si non Q2110</i>	Q2106 Etes vous un travailleur permanent 1=oui ; 2=non <i>Si oui Q2109</i>	Q2107 Etes vous un travailleur saisonnier 1=oui ; 2=non	Q2108 Pendant combien de mois dans l'année travaillez vous sur le site (si saisonnier)	Q2109 Quel type de poste occupez-vous ?	Q2110 Quelle autre activité exercez-vous <i>Si aucune Q2114</i>	Q2111 Tirez-vous un revenu de cette activité 1=oui ; 2=non
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												

Section 2 : Caractéristiques socioéconomiques des membres du ménage (suite)

2.1 Activités exercées par les membres du ménage et évaluation de leurs revenus (À ne pas administrer aux élèves et aux moins de 10 ans) N°	Q2112 Quelle est la périodicité de ce revenu	Q2113 Quel est le montant de ce revenu par période	Q2114 Avez-vous d'autres sources de revenus dont nous n'avons pas parlé ? 1=oui ; 2=non Si non Q2116	Q2115 Quel est le montant total de ces autres revenus dans l'année ?	Q2116 Quel type d'épargne pratiquez-vous 1= aucun 2=tontine 3= thésaurisation 4= compte bancaire Si aucun Q2118	Q2117 Quel est le montant global de votre épargne	Q2118 Quel est le montant global de vos dettes	Q2119 Quelle est la raison principale de votre endettement
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

2.2 Cadre de vie et équipements du ménage

Les équipements concernent tous les membres du ménage, à administrer au CM

NO	QUESTIONS ET MODALITES DE REPONSES			PASSER A																																					
Q2201	Taille du ménage Dont Personnes employées sur le complexe Personnes de moins de 18 ans	<input type="text"/>	Nombre de personnes à charge Dont Nombre d'enfants du CM	<input type="text"/>																																					
Q2202	Type de logement Nombre de pièces	<input type="text"/>	Autres Commodités (à cocher) Cuisine Latrine moderne Latrine traditionnelle	<input type="checkbox"/>																																					
Q2203	Consommation d'eau (à cocher)	Sources d'approvisionnement en eau 1= Raccordement installé par le complexe dans le ménage 2= Achat avec un autre ménage 3= Don fait par un autre ménage	4= puits 5= marigot 9= autres sources à préciser	<input type="checkbox"/>																																					
Q2204	Consommation d'électricité (à cocher)	Sources d'approvisionnement en éclairage 1= Branchement installé par le complexe dans le ménage 2= Achat avec un autre ménage 3= Don fait par un autre ménage	4= Groupe électrogène 5= Lampe à tempête 9= autres sources à préciser	<input type="checkbox"/>																																					
Q2205	Equipements fonctionnels à consommation électrique	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="309 1025 680 1049">Equipements</th> <th data-bbox="702 1025 792 1049">Qtité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="309 1056 680 1080">Ampoules à incandescence</td> <td data-bbox="702 1056 792 1080"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 1088 680 1112">Ampoules économiques</td> <td data-bbox="702 1088 792 1112"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 1120 680 1144">Poste radio</td> <td data-bbox="702 1120 792 1144"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 1152 680 1175">Téléviseur</td> <td data-bbox="702 1152 792 1175"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 1183 680 1207">Réfrigérateur / Congélateur</td> <td data-bbox="702 1183 792 1207"><input type="text"/></td> </tr> </tbody> </table>	Equipements	Qtité	Ampoules à incandescence	<input type="text"/>	Ampoules économiques	<input type="text"/>	Poste radio	<input type="text"/>	Téléviseur	<input type="text"/>	Réfrigérateur / Congélateur	<input type="text"/>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1028 1025 1174 1049">Equipements</th> <th data-bbox="1197 1025 1286 1049">Qtité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1028 1056 1174 1080">Magnétophone</td> <td data-bbox="1197 1056 1286 1080"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1028 1088 1174 1112">Ventilateur</td> <td data-bbox="1197 1088 1286 1112"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1028 1120 1174 1144">Fer à repasser</td> <td data-bbox="1197 1120 1286 1144"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1028 1152 1174 1175">VCD / DVD</td> <td data-bbox="1197 1152 1286 1175"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1028 1183 1174 1207">Climatiseur</td> <td data-bbox="1197 1183 1286 1207"><input type="text"/></td> </tr> </tbody> </table>	Equipements	Qtité	Magnétophone	<input type="text"/>	Ventilateur	<input type="text"/>	Fer à repasser	<input type="text"/>	VCD / DVD	<input type="text"/>	Climatiseur	<input type="text"/>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1500 1025 1646 1049">Equipements</th> <th data-bbox="1668 1025 1758 1049">Qtité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1500 1056 1646 1080"><input type="text"/></td> <td data-bbox="1668 1056 1758 1080"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1500 1088 1646 1112"><input type="text"/></td> <td data-bbox="1668 1088 1758 1112"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1500 1120 1646 1144"><input type="text"/></td> <td data-bbox="1668 1120 1758 1144"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1500 1152 1646 1175"><input type="text"/></td> <td data-bbox="1668 1152 1758 1175"><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1500 1183 1646 1207"><input type="text"/></td> <td data-bbox="1668 1183 1758 1207"><input type="text"/></td> </tr> </tbody> </table>	Equipements	Qtité	<input type="text"/>										
	Equipements	Qtité																																							
	Ampoules à incandescence	<input type="text"/>																																							
	Ampoules économiques	<input type="text"/>																																							
	Poste radio	<input type="text"/>																																							
	Téléviseur	<input type="text"/>																																							
	Réfrigérateur / Congélateur	<input type="text"/>																																							
Equipements	Qtité																																								
Magnétophone	<input type="text"/>																																								
Ventilateur	<input type="text"/>																																								
Fer à repasser	<input type="text"/>																																								
VCD / DVD	<input type="text"/>																																								
Climatiseur	<input type="text"/>																																								
Equipements	Qtité																																								
<input type="text"/>	<input type="text"/>																																								
<input type="text"/>	<input type="text"/>																																								
<input type="text"/>	<input type="text"/>																																								
<input type="text"/>	<input type="text"/>																																								
<input type="text"/>	<input type="text"/>																																								

2.3 Dépenses effectuées par les ménages

Les dépenses concernent tous les membres du ménage, à administrer au CM

N°	POSTE DE DEPENSES	UNITE DE TEMPS 0= gratuit, 1= année 2= semestre, 4= trimestre 6= bimestre, 12= mensuel 52= hebdo, 365= journalier	COUT UNITAIRE	ESTIMATION DU COUT ANNUEL = unité*coût unitaire	Qui supporte ces dépenses 1 = CM, 2= autres membres 3= don du complexe, 4= autres à préciser	OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR
Q2301	ALIMENTATION					
	Nourriture					
	Combustible					
	Autres					
Q2302	LOGEMENT					
	Loyer					
	Frais d'entretien du logement					
	Autres					
Q2303	EAU : Abonnement					
	Factures					
Q2304	ELECTRICITE : Abonnement					
	Factures					
Q2305	SANTE					
	Achats de médicaments					
	Consultation / Hospitalisation					
	Autres					
Q2306	EDUCATION					
	Inscription et scolarité					
	Fournitures scolaires					
	Autres					
Q2307	TRANSPORT : Carburant					
	Frais d'entretien engins					
	Frais de transport					
Q2308	HABILLEMENT					
Q2309	COMMUNICATIONS					
Q2310	TRANSFERTS AUX PROCHES					
Q2311	AUTRES DEPENSES (préciser)					

Section 3 : Relations populations / Administration du complexe

Cette partie concerne tous les membres du ménage, à administrer au CM

N°	Services fournis par le complexe	Niveau d'importance	Niveau de satisfaction	Principal problème rencontré	Principale solution proposée	Possibilité de prise en charge	Si non pourquoi
	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]

Les services fournis : éducation, santé, eau, électricité, logement, hygiène, assainissement, sécurité, transport, voiries, marchés, microprojets, activités culturelles, etc.

Evaluer la propension du ménage à supporter les coûts des services selon les postes de coûts.

Observations générales

.....

 [] [] [] [] []

Fiche de dénombrement des ménages

Département :	_____
Sous-Préfecture :	_____
Nom du site :	_____

Numéro de la fiche de dénombrement | | | |

N Ordre	Q01 Nom et prénoms du CM	Q02 Sexe du CM M F	Q03 Taille du ménage	Q04 Activité pple du CM Noter et codi- fier	Code catégorie sociopro- fessionnelle 0 = non employé 1= manœuvre 2= ouvrier spécialisé 3= agent de maîtrise 4= cadre	Résultat du tirage (à cocher)
01						
02						
03						
04						
05						
06						
07						
08						
09						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						

Visa des représentants communautaires:

N	Noms	Contacts	Emargement

Fiche de Relevé des codes des cm

Nom du site : _____

Numéro de la fiche de relevé

Code de l'activité principale des CM = ($i = 0, 1, 2, 3, 4$)

Code CM = Numéro de la fiche de dénombrement + N Ordre CM = |__|__|__||__|__|

Fiche de tirage des ménages

Nom du site : _____

Numéro de la fiche de tirage _____

Code de l'activité principale des CM = _____ ($i = 0, 1, 2, 3, 4$)

M_i : Nombre de CM de catégorie i dénombrés

$M_{...} =$

M : Nombre total de CM dénombrés

$M =$

D : Départ,

ALEA : Nombre aléatoire $\varepsilon \in]0, 1[=$

$$PAS = \frac{M}{50} =$$

$$D = PAS \times ALEA =$$

N	Ordre de tirage	Calcul	Rang tiré Arrondir à l'entier proche	Code CM Reporter les codes des CM tirés	Nom et prénoms du CM Reporter les noms des CM tirés	Localisation précise du CM
N1	= D=	=	/ / / / / / / /			
N2	= N1 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N3	= N2 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N4	= N3 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N5	= N4 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N6	= N5 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N7	= N6 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N8	= N7 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N9	= N8 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N10	= N9 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N11	= N10 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N12	= N11 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N13	= N12 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N14	= N13 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N15	= N14 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N16	= N15 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N17	= N16 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N18	= N17 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N19	= N18 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N20	= N19 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N21	= N20 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N22	= N21 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N23	= N22 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N24	= N23 + PAS=	=	/ / / / / / / /			
N25	= N24 + PAS=	=	/ / / / / / / /			

NB : Retenir au moins un ménage par catégorie socioprofessionnelle quelque soit sa représentativité

Annexe 5 : liste des personnes rencontrées

I Compte rendu des rencontres

Dans le cadre du diagnostic des coûts sociaux, du statut et de la gestion des groupes de population des complexes sucriers, la méthodologie retenue par l'Equipe de Consultants se base sur une approche consensuelle et participative qui a nécessité des rencontres et des discussions avec les responsables du complexe sucrier et les groupes sociaux vivant sur le complexe d'une part, et les autorités locales, d'autre part. Ces échanges se sont déroulés sur toute la durée de la phase de collecte de données. L'équipe qui a conduit ces échanges était composée de :

- Maxime LOROU BI, Chef d'Equipe ;
- Guy Marius ATSE ;
- Aline GAO ;
- Dominique N'GORAN ;
- Apollinaire KOUADIO

1.1 Avec les autorités des complexes

Dans le cadre de la mission de diagnostic des coûts sociaux sur le complexe sucrier de Zuénoula, l'équipe a mené plusieurs entretiens avec les responsables du complexe intervenant dans des domaines différents. Il s'agit notamment :

- Du responsable du complexe,
- Du responsable de la santé et du développement durable,
- Du responsable des ressources humaines,
- Du responsable du contrôle et de la gestion,
- Du responsable de l'usine.

1.1.1 Rencontre avec le Directeur du complexe

Cette rencontre s'est tenue le 21 Septembre 2009 dans le bureau de Monsieur AKROMA, Directeur du complexe, qui était assisté de M. KOFFI Konin, Directeur des ressources humaines.

L'équipe de la mission a présenté brièvement l'objet de l'étude et le calendrier de travail sur le complexe.

Le directeur du complexe de Zuénoula, a d'entrée de jeu souhaité la bienvenue à la mission et fait une brève présentation du complexe et de son administration.

Le complexe sucrier de Zuenoula s'étend sur une superficie de 11 000 ha, avec une zone de plantation de canne d'une superficie de 5 000 ha.

Le complexe comprend quatre grandes zones : la plantation, la zone industrielle (l'usine et le garage), l'administration comprenant les bureaux administratifs et la zone habitée

Les discussions ont longuement porté sur la compréhension et la typologie des coûts sociaux spécifiques au complexe de Zuénoula. Ainsi, l'on a convenu de définir les postes de coûts sociaux générés par les populations (cadres, agents de maîtrise, employés permanents, employés non permanents, personnes non employées) vivant sur le complexe de Zuénoula comme suit :

1) Electricité

Quantité distribuée dans la zone vie et son coût (employés et non employés)
Coût des baisses de tension à l'usine due à l'utilisation abusive et incontrôlée

2) Eau

Quantité distribuée dans la zone vie et son coût (employés et non employés)

3) Santé

Coût des médicaments gratuits (employés et non employés)

Coût des consultations gratuites (employés et non employés)

Coût des mises en observation gratuites (employés et non employés)

Coût des évacuations gratuites ou à des prix forfaitaires (employés et non employés)

Coût des cas sociaux (populations vulnérables ne disposant pas de moyens)

4) Sécurité

Estimation des cas de vols

Coût de maintien de la sécurité des personnes (employés et non employés) et des biens,

Estimation d'une heure d'arrêt de travail à l'usine

Le Coût de la canne détériorée

Achat de l'énergie pour maintenir l'usine

Paiement de salaires pendant les jours non œuvrés

L'incidence du travail à l'allongement de la campagne

5) Logements

Les loyers des logements (employés)

Le Coût des travaux d'entretien (employés)

6) Entretiens des routes

Les Coûts d'entretien des routes relevant du domaine national ou international

7) Education

Les loyers des logements (corps enseignant)

Dons lors des manifestations socioculturelles

L'utilisation de l'eau et de l'électricité

8) Frais funéraires

Frais payés aux familles des agents décédés

9) Dons en nature et en espèces (manifestations socioculturelles)

10) Frais de recrutement de manœuvres (manœuvres venant du nord du pays, du Burkina Faso et du Mali)

Transport (cadres, saisonniers), logement et nourriture de ces travailleurs saisonniers

11) Hygiène et assainissement

Services de ramassage des ordures dans la zone habitée par les employés du complexe (agents de maîtrise et cadres)

12) Casses et pertes liées aux mouvements sociaux

Soulèvements et grèves pour revendications salariales des travailleurs et leurs impacts sur la production

Surcoûts liés au maintien du personnel et à leur motivation.

Concernant les problèmes rencontrés ils sont directement liés à la gestion des groupes de population installée sur le complexe. Il s'agit de :

- ✓ L'insalubrité et de l'environnement non hygiénique dans les quartiers
- ✓ Du branchement électrique anarchique
- ✓ La distribution gratuite d'électricité avec une utilisation abusive et incontrôlée
- ✓ La distribution gratuite d'eau avec une utilisation abusive et incontrôlée

- ✓ Des soins sanitaires quasi gratuits (gratuité de la consultation, de la mise en observation)
- ✓ La forte pression démographique sur le site avec une incidence sur les mouvements sociaux des travailleurs et donc sur la production du complexe
- ✓ Des nombreux cas de vols de matériels de production

Les Principales solutions proposées par le Directeur du Complexe lors de l'entretien sont :

- ✓ La destruction du quartier habité par les populations (lahibzanfla) pour le reconstruire
- ✓ Bâtir et mettre en œuvre un véritable projet d'électrification rurale
- ✓ Installer des compteurs électriques et eau et faire payer la population du site

Avant de mettre fin à l'entretien, le directeur a soulevé quelques contraintes qui pourraient retarder la mission, principalement liées à la tenue d'un séminaire au sein même du complexe, qui mobiliseraient les responsables durant 4 jours.

Néanmoins, il a désigné M. Koffi Konin comme facilitateur auprès des populations et le Contrôleur de gestion, comme point focal pour la collecte des informations sur les coûts sociaux.

1.1.2 Rencontre avec le responsable de la santé et du développement durable

Cette rencontre s'est tenue le 23 septembre 2009, à 9 h30 au bureau de M. OUTTARRA Jacques, médecin chef et par ailleurs responsable du développement durable au sein du complexe.

Cette rencontre a permis de faire l'état des lieux de la prise en charge sanitaire des populations et de définir des coûts sociaux supportés par l'entreprise concernant la santé.

Le complexe dispose d'un centre médico-social et est en train de construire une infirmerie à gohfla. Ce centre est bien équipé en matériel (2 ambulances, 2 réfrigérateurs de vaccins, 2 ordinateurs, d'une Centrifugeuse, d'un spectrophotomètre, d'un négatoscope pour la radiographie, d'un caltex et de petits matériels) et en ressources humaines.

Il dispose en son sein une clinique médicale, une maternité, une infirmerie et un laboratoire. Ce centre médico social, seul disponible dans un rayon de 30 km, est très fréquenté par les populations non employées, pour lesquelles les consultations et les évacuations sont gratuites.

Une assurance existe pour les employés pour couvrir leurs frais de santé à des taux divers (100% pour les cadres, et 80 % pour les autres durant leur contrat).

Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme et les infections respiratoires.

Les coûts sociaux liés à la santé sont donc relatifs à l'intensité des consultations et des évacuations des populations non employées pendant toute l'année.

Les problèmes soulevés par le responsable de la santé au cours de l'entretien sont liés à la surexploitation du centre médico-social et l'absence de chirurgie.

L'état et notamment le district sanitaire devrait donc s'impliquer et mettre à la disposition des populations (près de 10 000 personnes) un centre de santé de proximité. La mise en place des comités de gestion de l'hygiène et du développement durable devrait permettre d'assainir le cadre de vie des populations et les prémunir de certaines maladies.

1.1.3 Rencontre avec le responsable des ressources humaines

Cette séance de travail a eu lieu juste après celle d'avec le directeur du complexe le 21 septembre 2009 dans le bureau de M. KOFFI Konin, Directeur des Ressources Humaines, en présence de M. DIEKET, responsable du personnel.

L'objet est de définir un chronogramme de travail et la stratégie pour mieux approcher les populations dans le cadre de l'étude.

Ainsi, des notes d'informations ont été rédigés séance tenante, et une visite du site (des zones habitées) programmée l'après midi.

Par ailleurs, l'hébergement des consultants a été confié à M. DIEKET, qui devait mettre à la disposition de l'équipe la liste des employés du complexe sucrier de Zuénoula.

1.1.4 Rencontre avec le responsable du contrôle et de la gestion

Deux séances de travail ont eu lieu avec le responsable du contrôle de gestion et le comptable, les 21 et 25 septembre au sein de la comptabilité analytique.

La première séance, faisait suite aux recommandations du directeur du Complexe et avait pour objectif de compléter et valider la liste des coûts sociaux et d'élaborer de manière spécifique une méthodologie de détermination de ces coûts.

Avec MM. TANOH et KOULE, respectivement responsable du contrôle de gestion et comptable analytique, l'équipe a pu identifier deux types de données : les données saisies par la comptabilité et les données estimées à partir des entretiens avec les responsables.

La collecte et la compilation des données relatives aux coûts sociaux ont été confiées au responsable chargé de la Comptabilité Analytique

Les premières données ont été collectées pour les postes de coûts sociaux suivants : Eau, Electricité, Santé, Education, Logement, Sécurité, Frais funéraires et dons divers au cours des années 2007 à 2009.

Compte tenu du séminaire, les autres coûts ont été harmonisés et mis à la disposition de l'équipe lors de la seconde séance de travail.

1.1.5 Rencontre avec le responsable de l'usine

Cette rencontre a eu lieu le 28 septembre 2009, dans le bureau du Directeur de l'usine M. OUTTARA Ehoura.

Cette séance a porté sur les objectifs de la mission et une meilleure connaissance du fonctionnement de l'usine.

Après une présentation de l'équipe et des objectifs de la mission, par le chef d'équipe, M. OUTTARA a fait l'état des lieux de la production sucrière au sein du complexe.

L'usine fonctionne continuellement, mais connaît une intensification pendant les 5 mois que dure la campagne de canne à sucre. Elle a une capacité de 4 000 T/j de canne, soit 400 T de sucres fabriqués en un jour. Cette usine est destinée à la fabrication du sucre roux, mais il existe en son sein une raffinerie qui permet de produire du sucre blanc.

La direction de l'usine est organisée en 5 services et une direction.

Au total, 130 personnes travaillent permanentement à l'usine. Plus de 200 saisonniers sont recrutés pour les besoins de l'usine, pendant la campagne.

L'usine produit de l'énergie pour sa consommation, mais aussi pour l'électrification des zones habitées du site, pendant au moins 6 mois dans l'année.

L'énergie constitue une charge énorme, mais n'est pas quantifier de manière spécifique.

Cette énergie produite est normalement suffisante, mais sa distribution est cause de déperdition. Il a relevé les problèmes d'insalubrité et de branchement anarchique qui sont récurrents.

L'eau potable est insuffisante pour couvrir les besoins de toutes ces populations. Les revendications salariales en pleine campagne et les cas de vols de matériels sont autant de problème qu'il a pu relever. Le Directeur de L'usine, constate que le problème de branchement anarchique nécessite une collaboration entre l'Etat à travers ses structures décentralisées et le complexe sucrier.

La nécessité de faire des forages a été exprimée par le Directeur.

Pour les coûts sociaux liés à l'énergie, un essai d'estimation a été tenté mais n'a pas été approfondi.

1.2 Avec les autorités locales (Préfets/Sous préfets, Conseil Général)

Les rencontres avec les autorités administratives dans le cadre de la mission devraient permettre de saisir la teneur des rapports existants entre l'administration locale et l'entreprise et l'impact des activités de celle-ci au sein de la région.

1.2.1 Rencontre avec le Préfet

Cette séance de travail s'est déroulée de façon spontanée lors de la remise du courrier d'information adressé au préfet M. BROU Henri dans le cadre de cette étude. Elle a eu lieu au bureau du préfet le 22 septembre de 10 h 30 à 11 h 45 en présence de l'expert principal de l'étude, le Professeur KOUASSI N'GORAN.

Les rapports entre la direction de Sucrivoire et l'administration locale ne sont pas étroits.

L'administration, particulièrement le préfet n'est visé que lorsqu'il ya des conflits entre les populations et l'entreprise.

Tout en reconnaissant que ce complexe est un atout de développement certain pour la région de Zuénoula, le Préfet a déploré les promesses non tenues de Sucrivoire à l'endroit des populations riveraines. Il a par ailleurs, relevé des problèmes latents de santé, d'adduction en eau potable et surtout de pollution des eaux de surfaces rencontrés par les populations vivant sue le complexe.

Le Préfet recommande une étude diagnostic des besoins des populations directement concernées par l'activité du complexe et surtout plaide pour une étude d'impact environnemental le plus rapidement possible.

Avant de clore la séance il a encouragé la mission et souhaité qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

1.2.2 Rencontre avec le Conseil général

La rencontre s'est déroulée le 28 septembre 2009, au bureau du secrétaire général entre une équipe restreinte de la mission et le Conseil général représenté par M. GNAORE, secrétaire général, M.KOUE BI, Directeur du développement humain et M.YEMON Paul, conseiller technique.

Les représentants du Conseil ont dit toute leur satisfaction de la qualité des relations qui existe entre leur institution et l'entreprise, qui les consulte régulièrement.

Ils ont relevé néanmoins des problèmes récurrents liés à l'accès à l'eau potable et au cadre de vie. Les perspectives envisagées par le Conseil Général sont connues. Il s'agit concernant la prise en charge des populations du complexe, d'exécuter le plan stratégique existant élaboré par l'ANADER, qui tient compte des aspects environnementaux et sanitaires.

1.3 Avec les représentants des groupes sociaux

Deux séances d'échanges ont eu lieu au maquis 202 au quartier dragage, avec les représentants des couches sociales constituées (chefferie, jeunes) et avec les femmes.

Lors des échanges avec les différentes catégories socio-culturelles du village LAIBIZANFLA (nom administratif donné à l'ensemble constitués des quartiers créés par les populations sur le complexe), le problème de l'emploi permanent est revenu aussi bien chez les femmes, les hommes que les jeunes. A la suite d'un Brainstorming, ces populations ont énuméré un ensemble de contraintes liées à leurs conditions de vie. Ainsi, des problèmes ont été énumérés qui ont permis de ressortir les problèmes spécifiques à la communauté entière.

- Au niveau sanitaire
- récurrence de certaines maladies (paludisme, fièvre typhoïde, méningite) ;
- insuffisance des infrastructures sanitaires ;
- pas de spécialistes (dentistes, radiologues...) dans le centre de santé ;
- Pollution dû à l'usine ;
- pollution sonore pendant la campagne ;
 - Au niveau agricole
- insuffisance de terres cultivables ;
 - Au niveau économique
- chômage des populations pendant 7 mois au moins dans l'année ;
- difficulté d'accès au micro crédit ;
 - Au niveau socioculturel
- inexistence de foyer des jeunes
- interruption fréquente de l'électricité ;
- déscolarisation des élèves du second cycle.

Tous ces problèmes énumérés ont été hiérarchisés pour faire ressortir le problème principal qui est le chômage des populations de ce village.

Ce problème découle selon la population de la forte dépendance des activités de l'usine
Les causes de cette forte dépendance des activités liées à la canne sont :

- la rareté des activités industrielles dans la région. Comme la majorité des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire, Zuenoula n'abrite pas d'usine. L'activité industrielle principale est la transformation de la canne à sucre. Alors que les populations, en particulier les jeunes, veulent travailler en entreprise ;
- l'insuffisance des terres cultivables pour les populations riveraines ; la croissance démographique du département de Zuenoula est à l'origine de cet état de fait. Cette croissance est nourrie par les vagues de migrations successives qui ont lieu dans cette localité à cause de la présence du SUCRIVOIRE.
- l'impact de la crise de 2002, qui a favorisé le surpeuplement du complexe par les populations vulnérables. Durant les premières heures du conflit sociopolitique que vit la Côte d'Ivoire, le complexe sucrier de Zuenoula s'est révélé comme étant un lieu sûr de refuge des populations. Par ailleurs, plusieurs sources d'emploi de la région ont été fermées.

Cette forte dépendance a pour conséquences :

- la grande précarité des conditions de vie des populations, qui se manifeste par le développement de plusieurs vices tels que les vols, la grande débauche (surtout pour les jeunes filles), la drogue.
- le taux de prévalence élevé du paludisme, de la fièvre typhoïde, de la méningite, la sinusite etc.
- l'accès difficile aux soins de santé
- le fort taux d'échec scolaire pour les collégiens du à l'absence d'établissements secondaires sur le complexe, qui chaque année, arrive à faire partir plus de 100 élèves au collège.

Concernant spécifiquement les femmes, les problèmes suivants ont été définis :

- Insuffisance d'emploi ;
- Insuffisance de terres cultivables ;
- Insuffisance de ressources financières ;
- Pollution sonore pendant la campagne ;
- Pollution de l'air.

Le recouplement et l'analyse de la pertinence des différents problèmes, ont fait ressortis l'insuffisance des ressources financière comme étant la contrainte majeure des femmes de Laibizanfla
Les principales raisons de cet état de fait, sont au nombre de trois. Ce sont :

- l'insuffisance de l'emploi au niveau de l'usine. Cette situation est causée par la forte concentration démographique dans la zone.
- Insuffisance de terres cultivables. Les raisons de cet état de fait sont les mêmes exprimées par les jeunes et les adultes.
- L'inexistence de structure de financement qui s'explique par le manque de culture de l'épargne et l'inorganisation des femmes en une structure formelle.

Cette situation contribue directement aux effets mentionnés ci-dessous.

- L'oisiveté des jeunes filles. Cette situation entraîne plusieurs maux dont la prostitution. En effet, au cours des entretiens avec la population, il est plusieurs fois ressortit que des jeunes filles ont fait de la prostitution leur métier.
- L'exode rural des jeunes femmes. Celles-ci vont à la recherche d'une meilleure condition de vie, contribuant ainsi à un déséquilibre social au sein de cette population.

La principale piste explorée par les communautés de Laibzanfla reste la diversification des revenus par la promotion de micro projets pour les jeunes et les femmes.

1) Pour les jeunes le projet pionnier souhaité est l'installation d'une poissonnerie dans le village. Ce projet initial devrait permettre de financer un certain nombre de petits artisans et hommes de petits métiers (coiffure, couture, boutique, maquis, moulins, blanchisseries). Ces populations ont des besoins de formation en gestion de projet et d'un apport substantiel pour le financement.

2) Pour les femmes regroupées en coopérative : Le désir d'acquérir un camion de 10 tonnes pour l'achat vente des produits vivriers.

L'objectif est de maximiser leur profit, en minimisant les frais de transport et en réduisant les pertes.

3) Pour toutes les communautés il s'agit de :

- Réaliser un centre hospitalier qui regorge des services spécialisés ;
- distribuer gratuitement des moustiquaires imprégner ;
- construire un établissement secondaire public sur le site du complexe, afin de faciliter l'encadrement des enfants ;
- construire un centre polyvalent pour la jeunesse.

Les institutions et organisations qui composent ce village entretiennent par ailleurs, des relations non conflictuelles de recours et d'assistance mutuels. Au-delà de ces relations dites « pacifiques » entre ces groupes constitués, la population entretient des relations privilégiées avec SUCRIVOIRE. Quant aux relations avec les l'administration locale, elles sont conflictuelles. Les populations reprochent au conseil général de ne rien faire pour elles en matière d'infrastructure.